MAISON DES ADOLESCENTS DES HAUTES-ALPES
RAPPORT D'ACTIVITE

2014

SOMMAIRE

Introduction ..... page 1

Le mot du Président ..... page 2

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

1. Le portage associatif ..... page 4
2. Les principes ..... page 5
3. Les antennes et lieux d'accueil ..... page 8
4. Le service de coordination départementale et la gestion interne ..... page 15
5. Les instances de gouvernance ..... page 17
6. Les relations avec les partenaires ..... page 18
7. Les nouvelles conventions ..... page 22

L'ACTIVITÉ DE LA MDA 05

1. L'activité générale ..... page 24
2. L'activité par lieux d'accueil ..... page 26
3. Publics et motifs des demandes ..... page 28
4. Adressage et orientations ..... page 31

LA COORDINATION DU RÉSEAU MDA 05

1. La coordination des antennes et lieux d'accueil ..... page 33

LES ACTIVITÉS DU PÔLE RESSOURCE DE LA MDA 05

1. La formation des professionnels ..... page 35
2. La commission d'analyse des situations complexes ..... page 41
3. Les actions de prévention
   a. Les ateliers « *Rencontres Créatives* » ..... page 42
   b. Les groupes de parole à destination des parents d'adolescents ..... page 44
   c. Action en direction des parents des élèves qui entrent au collège page 46

LA PARTICIPATION DE LA MDA À L'ENQUÊTE NATIONALE INSERM / FONDATION VALLÉE ..... page 49

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

1. Les *Rencontres Adolescence* et le Colloque annuel de la MDA ..... page 50
2. La diffusion des plaquettes d'information MDA ..... page 51
3. Le site Internet www.mda05.fr ..... page 52

LES ANNEXES ..... page 53

INTRODUCTION

Nous remercions tous nos partenaires qui œuvrent à la cause de l'adolescence et qui ont contribué cette année encore aux avancées que nous constatons à la MDA 05, au bénéfice des adolescents, de leurs familles et des professionnels qui agissent pour leur bien-être.

L'équipe de la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes a le plaisir de vous présenter son Rapport d'Activité 2014.
Alors que le rapport de l'IGAS (Inspection Générale de la Santé), paru fin 2013, a montré l'efficience du dispositif MDA au regard des services rendus, nous espérons que notre Rapport d'Activité en illustre les conclusions. Il est en tout cas pour nous l'occasion de mieux présenter le fonctionnement de la MDA 05 et ses résultats encourageants.

Désormais bien connue sur le département, la MDA 05 développe une activité intense, prouvant ainsi sa pertinence au fil des années, et au-delà des chiffres, l'équipe de la MDA 05 recueille bien des marques de satisfaction et d'encouragement.

Il reste bien sur des attentes ou des impatiences, l'équipe de la MDA 05 en est consciente mais reste enthousiaste, car ce sont nos capacités d'adaptation et d'imagination à tous qui seront déterminantes pour continuer à développer et rendre ce dispositif encore plus efficace pour une égalité de qualité de service au bénéfice des adolescents, des parents, des professionnels et pour tenir complètement les missions du cahier des charges national des MDA.

Patricia FIVIAN,
Directrice de la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes
Coordinatrice départementale du Réseau MDA 05.

LE MOT DU PRÉSIDENT
Association Territoriale des Pupilles de l'Enseignement Public
Des Alpes du Sud - PEP ADS

Bonjour,

C'est la DDASS - actuellement devenue la Délégation territoriale de l'agence régionale de la santé -, qui a confié la mise en œuvre et la gestion de la Maison départementale des adolescents des Hautes-Alpes à notre association.

Le cahier des charges précisait dans tous les détails le mode de fonctionnement d'un tel service. Et c'est tout naturellement, qu'au fil des mois, de la théorie nous sommes passés à la pratique !

Sous la houlette de la directrice, de nombreux partenariats ont été tissés dans notre département. Des conventions ont été signées.

Grâce à cet ensemble, la Maison des adolescents peut d'ores et déjà intervenir dans pratiquement tout le territoire départemental. Une dizaine d'antennes permettent d'accueillir les adolescents, leurs familles. Ils sont écoutés, anonymement s'ils le souhaitent, dirigés vers ce qui correspond au mieux à leurs besoins.

Et bien sûr, cette mise en œuvre nécessite des personnels qualifiés qui s'appuient sur des professionnels, à proximité des antennes. Ainsi, chaque année, on découvre de plus en plus de passages dans ces bureaux d'accueil, signe que la Maison départementale des adolescents a vraiment son utilité.

Et puis, il y a la gestion beaucoup plus terre à terre ! Dans le document qui suit, au-delà de l'activité, des relations avec les usagers, il y a aussi des chiffres qui montrent l'excellente tenue de ce service, grâce à tous ceux qui s'y emploient.

Certes, il convient d'étoffer encore une partie de notre territoire. Cependant, il est à noter que « notre » MDA est souvent montrée comme exemple, en particulier loin de nos frontières Haut-Alpines ! Cette notoriété est on ne peut plus méritée et s'adresse naturellement à tous

ceux qui y œuvrent tous les jours, à longueur d'année : ils ont toute notre reconnaissance et les remerciements qu'il convient.

Christian Brun

Président de l'association des PEP ADS

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
1. Le portage associatif

En 2011, le portage du projet Maison des Adolescents des Hautes-Alpes a été confié à l'Association « Les Pupilles de l'Enseignement Public des Hautes-Alpes » (Les PEP 05) par mandat préfectoral.

Ainsi, les bureaux de la coordination départementale et du secrétariat de la MDA se situent au siège de l'Association, 11 rue des Marronniers à Gap. Les PEP 05 soutiennent également la gestion de ces services.

En 2013, l'Association Les PEP 05 devient l'Association « Territoriale des Alpes Du sud » (Les PEP ADS), élargissant ainsi son territoire d'intervention sur le département 04.

Pour Rappel :

Programme national « Maisons des adolescents »

Les Maisons Des Adolescents sont des structures d'accueil et de soins au service des adolescents. Elles sont accessibles à tous les jeunes, mais s'adressent en priorité aux adolescents les plus vulnérables.
Adossées à des établissements de santé, elles apportent à l'adolescent une écoute personnalisée et des propositions de soins adaptées dans un souci de pluridisciplinarité et de continuité des prises en charge.
Le programme national de soutien aux maisons des adolescents, lancé à l'issue de la conférence de la famille de 2004, a été amplifié à la suite du rapport présenté en 2007 par la défenseure des enfants.
Le plan « santé des jeunes » présenté par la ministre de la Santé le 27 février 2008 prévoit la création d'une Maison des Adolescents dans tous les départements d'ici 2010, en priorité dans les quartiers urbains en difficulté et les zones rurales éloignées ; il est également prévu que des équipes mobiles pluridisciplinaires puissent aller, à partir de ces maisons, au-devant des jeunes en difficulté qui n'expriment pas de demande explicite.
Un appel à projets est réalisé une fois par an, *via* les ARH, DRASS et DDASS, sur la base d'un cahier des charges.
Les projets doivent répondre aux principales missions que sont l'accueil des adolescents, l'écoute, l'évaluation des situations, la prise en charge médicale, l'accompagnement éducatif, social et juridique.
Les projets sont analysés et validés par un comité de pilotage national.
Ces structures, à l'usage des adolescents, de leur famille et des professionnels qui les côtoient, bénéficient d'une participation financière conséquente de l'État. 5,2 M€ sont alloués annuellement par l'État pour assurer le soutien des projets.
Plusieurs types de financements sont prévus : l'un sur le budget de l'État, appelé « aide au démarrage », pour faire face aux frais d'installation et d'agencement des locaux, l'autre sur le budget de l'Assurance maladie, en faveur des établissements de santé partenaires des projets, pour assurer les prises en charge médicales et paramédicales. S'ajoute également la participation du fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS), pour le financement des réseaux de santé adossés aux maisons des adolescents.
Le concours financier des différents partenaires des projets, notamment des collectivités locales, est également sollicité. Enfin, il convient d'ajouter que la fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France contribue au financement des projets via un programme dédié, issu de son opération de collecte des pièces jaunes.
À la date de septembre 2008, 68 projets de maisons des adolescents ont été soutenus financièrement.
L'appel à projets pour la tranche 2009 du programme « maisons des adolescents » a été envoyé aux régions. Les promoteurs des projets, conseillés par les ARH, DRASS et DDASS, se sont inscrits dans ce nouvel appel à projets.
Une évaluation du programme « maisons des adolescents » a été confiée à deux conseillers généraux des établissements de santé qui devraient rendre leurs conclusions très prochainement.

Ministère de la Santé et des Sports – DHOS
Voir également en annexe 1 : Cahier des charges MDA – Circulaire ministérielle 2009

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
2. Les principes

Les principes de fonctionnement de la MDA 05 reposent sur :

- Un partenariat fort avec des structures locales qui accueillent de manière habituelle des adolescents, qui sont reconnues pour cela et qui acceptent à la fois de « loger » la MDA et de faire réaliser le primo-accueil des adolescents ou des parents par leurs personnels.

Ces personnels sont pour la plupart des éducateurs spécialisés ou des animateurs jeunesse ; ils ont été formés au type d'accueil et aux protocoles MDA, ils sont accompagnés dans ces tâches par la coordinatrice départementale.

- Chaque partenaire est lié à la MDA par une convention et l'adhésion à la Charte éthique[1] d'intervention (Validée par le Comité de Pilotage MDA).

- Une convention cadre avec les quatre Centres Hospitaliers du département, ainsi qu'une convention avec le Centre Médical « Chant'Ours » (Fondation Edith SELTZER), pour le détachement de personnels médicaux et paramédicaux pour l'écoute et l'orientation du public.

- Des conventions de partenariat avec certains professionnels libéraux (psychologues, infirmiers) qui viennent compléter certaines équipes détachées par le centre hospitalier du territoire.

Ainsi, grâce à un travail important de mise en synergie des acteurs, l'accès à la MDA se fait dans des lieux divers qui ont pour points communs d'être déjà investis par les jeunes et animés par des intervenants connus et reconnus par les jeunes, qui ont instauré un travail en réseau, quelle que soit leur appartenance professionnelle, dans le but d'aboutir au décloisonnement et à la cohérence des actions menées en faveur des adolescents sur chaque territoire.

[1] Voir en annexe 1 : Charte éthique du réseau MDA 05

Les antennes territoriales constituent les maillons essentiels de l'accessibilité au dispositif : lieux de proximité et d'attractivité habituels des jeunes, elles sont autant de portes d'entrée à la MDA 05 : pour les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles ainsi que pour les professionnels au contact des adolescents, soucieux de s'informer ou de faire part de leurs difficultés.

Sur chaque antenne, un responsable médical est chargé de la coordination des actions et de la validation, le cas échéant, des orientations proposées en réunion de synthèse. Une coordinatrice départementale est chargée de l'organisation et du suivi des activités sur les cinq antennes.
Des professionnels de santé (psychologues, infirmiers) sont chargés de l'écoute de l'adolescent (et/ou parent).

La réunion de synthèse est, sur chaque antenne, l'instance de coordination qui permet d'examiner de manière pluridisciplinaire les situations des adolescents ou parents qui ont fait appel à la MDA et d'émettre, si nécessaire, des propositions d'orientation vers un dispositif de droit commun. Ces propositions sont ensuite présentées à l'adolescent et/ou parent qui sont, s'ils le souhaitent, accompagnés jusqu'à la prise en charge. Sur chaque antenne, un responsable médical est chargé de la coordination des actions et de la validation, le cas échéant, des orientations proposées en réunion de synthèse. Une coordinatrice départementale est chargée de l'organisation et du suivi des activités sur les cinq antennes.

Des professionnels de santé (psychologues, infirmiers) sont chargés de l'écoute de l'adolescent (et/ou parent).

La réunion de synthèse est, sur chaque antenne, l'instance de coordination qui permet l'analyse « clinique » des situations et la prise de décision concernant les éventuelles orientations.

Ainsi, sur chaque antenne, la MDA 05 remplit ses missions :

- d'apporter une réponse de santé et, plus largement, de prendre soin des adolescents en leur offrant une écoute et une orientation adaptées à leurs besoins et attentes,
- de fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide,
- de favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers,

- de garantir la continuité et la cohérence des prises en charges,
- de constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions),

et procure notamment :

→ Pour l'adolescent :

- Un lieu d'accueil généraliste, facile d'accès, neutre et non stigmatisant,

- Un moyen d'accéder, gratuitement et en toute confidentialité à de l'écoute professionnelle, notamment psychologique, et un accompagnement vers le soin ou le suivi le plus approprié à sa situation

→ Pour les parents d'adolescents :

- Un lieu neutre où ils peuvent rencontrer des professionnels spécialisés à qui ils peuvent faire part, en toute confidentialité, de leurs doutes ou difficultés avec leur(s) ado(s), sans crainte d'avoir à s'exposer à un regard stigmatisant,

- Un lieu où ils trouvent un accompagnement vers le soin ou le suivi le plus approprié à la situation de leur ado, de l'information, des conseils.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
3a. Les antennes et les lieux d'accueil

Les Missions des antennes territoriales sont définies comme suit :

- Etre un lieu d'accueil et d'orientation repéré par les adolescents et leurs parents où toute problématique de nature médicale, relationnelle, sociale, éducative ou d'insertion de la plus simple à la plus complexe, puisse être abordée.
- Assurer l'accueil et l'accompagnement des adolescents sur leur territoire géographique dans une logique d'accessibilité au plus grand nombre de jeunes.
- Favoriser en tout lieu territorial l'accès aux soins.
- Diagnostiquer les besoins et mettre en place les orientations nécessaires en s'appuyant sur le fonctionnement d'un réseau local de partenaires et d'une instance locale de coordination et de régulation pour éviter les interruptions dans le suivi.
- Exercer une veille sur la santé des adolescents et notamment en termes de repérage de la dépression.
- Mettre en place des actions de prévention concertées sur leur territoire en direction des adolescents mais aussi des parents en articulation avec les finalités et les actions du réseau d'écoute d'appui et d'accompagner des parents (REAAP) local et départemental.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
3b. L'antenne « Buëch - Durance Sud - Dévoluy »

➲ ANTENNE BUECH - DURANCE SUD - DEVOLUY :

Équipe de santé :

- Dr Edwige BAILLY : médecin coordonnateur
  (détachée par le CHBD - Laragne)
- Jean-François BECQUET : Infirmier
  (détaché par le CHBD - Laragne)
- Christelle HOTTIER : Infirmière
  (détachée par le CHBD - Laragne)
- Marilyne VEYRUNE : cadre de santé référent pédopsychiatrie
  (détachée par le CHBD - Laragne)

↪ Accueil à VEYNES : ouvert le 1er juin 2011

Partenaires :

- Centre social rural Emile Meurier
- Commune de Veynes et Communauté de Communes Buëch-Dévoluy (ex : C.C. des Deux Buëch)
- Diffusion d'infos à la Maison des services au public (RSP)

↪ Accueil à LARAGNE : ouvert le 01 juin 2013

Partenaires :

- Commune de Laragne
- Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Laragne

↪ Accueil à SERRES : ouvert le 01 septembre 2013

Partenaires :

- Communauté de Communes du Serrois
- Relai des Services Publics (RSP)

↪ Antenne « mobile » Buëch-Dévoluy : rattachée à l'antenne **BUECH - DURANCE SUD - DEVOLUY** (ouverture en janvier 2015)

Partenaires :

- Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy (CCBD)
  Par l'intermédiaire du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Haut Buëch

Le projet construit au cours de l'année 2014 avec les partenaires (pour une ouverture au 2 janvier 2015) a pour but de déployer sur le secteur géographique couvert par la Communauté de Communes grâce à des moyens proposés par la CCBD pour améliorer le repérage, l'orientation et le primo accueil des publics précités et notamment les adolescents en difficulté, voire en errance.

L'animateur de lien social (CISPD - CCBD), primo-accueillant MDA » se déplace sur le territoire géographique de la CCBD pour rencontrer les adolescents et jeunes, et notamment ceux en grande difficulté (familiale, sociale, scolaire...) ; il aura pour fonction, dans le cadre de l'activité de l'antenne de la MDA, d' « accueillir » la parole de l'adolescent afin de permettre l'expression des difficultés et le cas échéant de convenir pour lui d'un RV avec un professionnel de santé de la MDA (avec l'accord de l'adolescent) sans pour cela passer par le lieu classique de primo-accueil ; son rôle consistera également à pouvoir identifier la problématique posée et à la restituer en réunion de synthèse MDA « Buëch - Durance - Sud-Dévoluy », dont la périodicité est fixée par le médecin coordonnateur d'Antenne. Cette périodicité est fonction de l'activité de l'antenne.

L'animateur de lien social de la CCBD sera également invité à participer aux actions de la MDA 05 : regroupement annuel des primo-accueillants, co-formation réseau, colloque annuel, formations...

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
3c. L'antenne « Bassin Gapençais »

➲ ANTENNE BASSIN GAPENÇAIS :

Equipe de santé :

- Dr Edwige BAILLY : médecin coordonnateur
  (détachée par le CHBD - Laragne) → 31 octobre 2014
  Puis Dr Edouard CERDA, psychiatre de l'enfant et de l'adolescent à compter du 1er novembre 2014 (médecin conventionné)
- Ondine PEZ : psychologue
  (salariée MDA)
- Carine THIEUX :
  psychologue (libérale conventionnée)
- Cédric HEAS : infirmier
  (libéral conventionné)
- Hélène STEFF : cadre de santé référent pédopsychiatrie
  (détachée par le CHBD - Laragne)

↪ Accueil à CHORGES : ouvert le 15 décembre 2011

Partenaires :

- Commune de Chorges
- Association ETERLOU (« Club Ados »)

↪ Accueil à GAP : ouvert le 02 janvier 2013

Partenaires :

- Commune de Gap
- Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Gap

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
3d. L'antenne « Embrunais-Savinois »

➲ ANTENNE EMBRUNAIS - SAVINOIS :

Equipe de santé :

- Dr Danièle BENOIT : médecin coordonnateur
  (détachée CH EMBRUN)
- Mylène BINET : psychologue
  (libérale conventionnée)
- Dominique PERRAUT : infirmier → août 2014
  (détaché CH CHBD - Laragne)
- Puis : Hélène KAMA : infirmière, depuis septembre 2015
  (détachée par le CHBD - Laragne)
- Hélène STEFF : cadre de santé référent (pédopsychiatrie)
  (détachée par le CHBD - Laragne)

↪ Accueil à EMBRUN : ouvert le 15 juin 2011

Partenaires :

- Commune d'Embrun
- Communauté de Communes de l'Embrunais-Savinois
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville d'Embrun et son Pôle Jeunesse

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
3e. L'antenne « Nord Département »

➲ **ANTENNE NORD DU DEPARTEMENT :**

Equipe de santé :

- Dr Thierry LECERF : médecin coordonnateur
  (détaché par la Fondation Edith Seltzer - Briançon)
- Sophie DESBOIS : psychologue
  (libérale conventionnée)
- Claire BONNET : psychologue
  (détachée par le CHBD - Laragne)
- Didier Olivier : cadre de santé référent pédopsychiatrie
  (détaché par le CHBD - Laragne)

➥ Accueil à BRIANÇON : ouvert le 20 janvier 2012

Partenaires :

- Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Briançon et son
- Point Accueil-Ecoute Jeunes (PAEJ)
- Fondation Edith Seltzer (Espace « Epicéa »)

➥ Accueil à GUILLESTRE : ouvert le 20 janvier 2012

Partenaires :

- Communauté de Communes du Guillestrois
- Espace relai aux Services Publics (ERSP)

➥ Accueil à L'ARGENTIÈRE LA BÉSSÉE : ouvert le 20 janvier 2012

Partenaires :

- Communauté de Communes du Pays des Ecrins
- Centre social Intercommunal du Pays des Ecrins

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
3e. L'antenne « Champsaur »

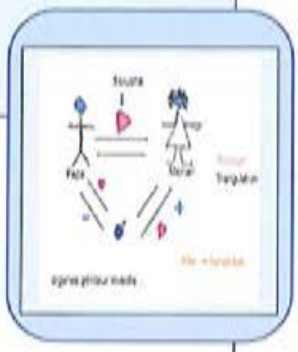

ANTENNE DU CHAMPSAUR :

Accueil à SAINT-BONNET :

En 2014 le projet n'a pas abouti. Nous espérons une ouverture d'antenne en 2015.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
4. Le Service de coordination départementale et la gestion interne

Le service de coordination départementale est représenté par une équipe de salariés chargée de mettre en place l'ensemble des actions de la MDA 05, dans ses trois domaines de compétences : l'accès à la santé et aux soins en direction des jeunes et des parents, l'animation du réseau des professionnels du champ de l'adolescence sur le département et la promotion d'un centre de ressource et d'information pour tous, de recherche pour les professionnels.
Cette équipe se compose :

- d'une directrice à temps partiel (50 % ETP), Patricia FIVIAN, également Coordinatrice départementale du Réseau MDA 05,
- d'une secrétaire à temps partiel (40 % ETP → 50 % 05 juin 2014), Céline MARTINEAU puis Corine BLANC,
- d'une psychologue à temps partiel (80 % ETP), Ondine PEZ,
- Un poste de chargé(e) de projets en prévention à compter du 05 juin 2014, Delphine LANGLOIS.

Ce service est la clé de voûte de la MDA sur le département 05 :

- En relation permanente avec les 9 lieux d'accueil ouverts,
- Il valorise les compétences des partenaires au service du public de la MDA 05, organise les accueils, les suivis, les orientations,
- Il fédère, anime et accroit la compétence des acteurs du réseau de professionnels de l'adolescence (promouvoir, partager, former),
- Vecteur de communication locale, il contribue à rendre plus efficace et à améliorer la lisibilité des actions en direction des jeunes.

La directrice veille au bon fonctionnement du service et réalise entre autre, l'évaluation annuelle de l'ensemble des activités de la MDA.
Les orientations générales de la MDA sont déterminées par un Comité de Pilotage qui se réunit une fois par an. Les orientations techniques sont déterminées par un Comité Technique qui se réunit autant de fois que nécessaire dans l'année.
Le réseau MDA est ouvert à l'adhésion de tous les partenaires qui œuvrent, au service des adolescents, à la prise en compte d'une meilleure prévention entendue au sens large de

l'OMS « état de bien-être physique, social et mental »

Tout acteur participe sur la base du volontariat et du libre choix. Il S'engage à respecter la Charte du réseau. Il peut se retirer du réseau sous réserve de notifier son intention par simple lettre à la coordination départementale, moyennant un préavis de trois mois.
Les partenaires participant au primo-accueil et à l'écoute des adolescents et des parents sont liés à la MDA par une convention de partenariat. Cette convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties sous réserve de notifier son intention, par lettre recommandée à la coordination départementale, moyennant un préavis de trois mois.

L'équipe de coordination départementale du réseau MDA 05 est hébergée au Siège de l'Association territoriale Les PEP Alpes Du Sud (PEP ADS) et placée sous l'autorité de son Directeur Général.
L'association Les PEP ADS bénéficie d'un mandat préfectoral, attribué en 2009, pour la mise en œuvre du projet MDA sur le département des Hautes-Alpes.
Outre des locaux, elle apporte au service de coordination départementale du réseau MDA un soutien en termes de gestion au quotidien, de cadre organisationnel général et de statut juridique.
Enfin, pour l'établissement des comptes-annuels, le service de coordination départementale MDA s'appuie sur les services d'un cabinet d'expertise comptable.

Voir annexe 2 : composition du Comité de Pilotage
Annexe 3 : composition du Comité Technique

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
5. Les instances de gouvernance

L'évolution de la mise en œuvre des objectifs de la Maison des Adolescents 05 est suivie par deux instances :

- **Un Comité Technique :**

composé de partenaires engagés dans le projet de mise en œuvre de la MDA sur le département. Il se réunit autant de fois que nécessaire dans l'année, afin d'examiner tout problème technique et prendre les décisions ad hoc.

  - Réunion du Comité technique : 24 juin 2014 (rapport activité 2013 et perspectives 2014)

- **Un Comité de Pilotage :**

composé de représentants des institutions concernées par l'activité de la MDA. Il se réunit une fois par an. Il a pour principale mission d'évaluer la réalisation des objectifs fixés.
Le Comité de Pilotage peut, s'il le souhaite, s'adjoindre d'autres représentants d'institutions et d'associations concernées par l'adolescence.

  - Réunion du Comité de pilotage : 02 juillet 2014 (rapport activité 2013 et perspectives 2014)

Voir annexe 2 : composition du Comité de Pilotage
Annexe 3 : composition du Comité Technique

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
6. Les relations avec les partenaires

La MDA est un dispositif qui complète l'offre existante parce que celle-ci ne répondait pas de façon adéquate aux besoins des adolescents et/ou de leurs parents.
Ceux-ci peuvent faire appel à de très nombreux professionnels mais leur disponibilité effective peut être insuffisante au regard des attentes. Les professionnels peuvent aussi ne pas se sentir suffisamment compétents pour répondre aux problématiques posées par des adolescents ou des parents en souffrance, voire affectés de troubles psychiatriques.
À ces professionnels, qui doivent pouvoir remplir leur mission auprès des jeunes, la MDA apporte un appui. Elle conforte ou renforce leurs compétences, intervient en complémentarité ou sert de « porte d'entrée » et d'accompagnement pour des jeunes que le mot « psychiatrie » effraie.
De façon symétrique, les institutions et structures associatives s'occupant de la santé des jeunes tiennent de plus en plus à « leur MDA ». Pour preuve, les temps de mise à disposition, parfois sur des temps dédiés comme sur les lieux d'accueil, que les établissements (de santé, éducatifs, sociaux...) mettent à disposition pour faciliter l'articulation entre les professionnels du réseau et renforcer la capacité d'action de la MDA.

Relations avec les médecins généralistes :

Alors que le médecin généraliste est souvent le premier professionnel de santé à être en contact avec lui, l'adolescent se confie peu à son médecin, le considérant trop proche de ses parents et craignant que sa parole ne leur soit répétée. Au contraire, les parents expriment souvent facilement à leur médecin les angoissent qu'ils peuvent ressentir au sujet de leur adolescent.

Le médecin généraliste est souvent mal à l'aise avec ce type de situation et la MDA peut constituer un recours pour déjouer les tensions et trouver un dénouement positif pour l'adolescent et les parents.

Le médecin généraliste joue également un rôle essentiel dans le repérage de situations qui pourraient évoluer vers des prises en charges plus « lourdes » si elles n'étaient identifiées.

Cependant lorsque l'on regarde les sources d'orientations des adolescents vers la MDA 05, seules 3 orientations émanent d'un médecin généraliste (même si celui-ci a pu parler de la

MDA aux parents ou à l'adolescent, il ne les y adresse pas directement). Un important travail de communication en direction des médecins généralistes reste donc à poursuivre. De son côté, la MDA fait volontiers le lien avec la médecine de ville, surtout avec les parents.

En effet le médecin généraliste reste pour bien des situations le pivot de la prise en charge, surtout lorsque celle-ci nécessite une pluridisciplinarité. Les liens entre MDA et médecins généralistes se font toujours par le biais des médecins coordonnateurs d'antennes, avec l'accord de l'adolescent (et/ou parent).

Une communication ciblée vers les Maisons de Santé Pluridisciplinaires du département reste à entreprendre en 2015 afin de faire repérer et utiliser la MDA, voire envisager un partenariat de primo-accueil.

Relations avec les autres professionnels de santé :

La MDA intervient le plus souvent en complémentarité (dépistage, orientation) avec les autres services de soins, notamment pédopsychiatriques. Ou pour éviter des prises en charge lourdes à des adolescents qui sont en souffrance mais qui en réalité ne relèvent pas d'un service de soins.

La MDA peut également servir de « porte d'entrée » pour des jeunes qui ont besoin d'une prise en charge, ou suppléer (en accord avec les professionnels de santé et sur un temps défini) à des délais de prise en charge trop longs.

L'année 2014 marque la reconnaissance de la place de la MDA dans les parcours de santé des adolescents et les nombreuses interpellations pour la participation de la MDA aux instances de réflexions et/ou coordination en témoignent :

- Participation aux « Réunions des partenaires » du Corto Maltèse (Pédopsychiatrie)
- Participation au Comité de Pilotage du Programme Territorial de Santé (PTS)
- Co-référent avec la DT ARS 05 du groupe projet « *parcours en santé mentale enfants/jeunes* » dans le cadre de la préparation du prochain PTS
- Co-référent avec la DT ARS du groupe projet « *parcours en addictologie* » dans le cadre de la préparation du prochain PRS
- Participation au Comité Technique d'Appui (CTA)
- Participation aux divers CISPD sur les territoires des antennes MDA
- Etc...

Relations avec les professionnels de l'Education Nationale :

Le public de la MDA (12 / 25 ans) est majoritairement scolarisé dans les collèges et lycées publics du département. Les relations avec les professionnels se traduisent soit dans les temps de formation ou de nombreux enseignants et encadrants participent, soit dans l'adressage des adolescents par les personnels de la santé scolaire (l'Education Nationale étant sur le département en 2014, le premier « adresseur » d'adolescents vers la MDA avec 54 orientations), soit dans la mise en œuvre d'actions partenariales de promotion de la santé avec les responsables académiques et de terrain (IDCTA, proviseurs, principaux....)

Le partenariat avec l'Education Nationale (Recherche multicentrique INSERM sur les Processus d'adolescence) a été de grande qualité et tient à la fois au respect des perspectives d'actions de la MDA et des demandes et intérêts des personnels de la communauté éducative.

Des relations privilégiées avec le Lycée d'Enseignement Professionnel se sont établies, au travers de l'action « Rencontres Créatives » menée en partenariat depuis plus de trois années scolaires. L'évaluation de cette action a donné lieu à une thèse de médecine, DES de Psychiatrie : « *MEDIATIONS ARTISTIQUES ET SENTIMENT D'ESTIME DE SOI A L'ADOLESCENCE. L'expérience de Rencontres Créatives dans un lycée professionnel des Hautes-Alpes* » par Caroline Cotte, 19 septembre 2014, Université Paris Diderot - Paris 7 - Faculté de Médecine. Voir plus bas chapitre « Activités du pôle ressource de la MDA / Actions de prévention »

Relations avec les professionnels de la PJJ :

Le partenariat avec les services de la PJJ se développe, notamment au travers de la participation régulière des professionnels de ces services à la Commission mensuelle d'analyse des situations complexes. Leur présence accrue à cette commission permet de nouer et de renforcer les liens prometteurs d'une meilleure qualité d'orientations.

La MDA 05 s'est également impliquée en 2014, dans le montage du projet « PJJ Promoteur de santé » avec la DTPJJ Alpes Vaucluse (donc les actions seront développées en 2015 - Portage CREAI PACA et Co-Animation PJJ / MDA) et soutenues par des financements ARS PACA.

Relations avec les professionnels des établissements et services médico-sociaux :

Le partenariat s'affine petit à petit, à la faveur d'interpellations de la MDA pour des situations individuelles, la MDA se situant en tiers, extérieur à l'établissement, facilitant l'expression de souffrances.
La MDA 05 rencontre régulièrement ces professionnels au travers de réunions sur le

département (PTS, CTA, Comités de Pilotage... etc.)

Relations avec les professionnels actifs dans d'autres organisations :

C'est au travers le plus souvent d'une participation à des actions ponctuelles (forum santé, conférences, actions de prévention primaire / prévention de la violence / prévention du harcèlement scolaire), à des conventions de partenariat assurant une cohérence d'accueil et de parcours de l'adolescent, ou au travers de la co-formation réseau (voir chapitre «Activités du Pôle ressources / formation ») que la MDA développe ses partenariats avec nombre de structures pour l'essentiel associatives. Ces associations sont réparties sur l'ensemble du département, la MDA 05 vient en renfort de la mise en lien et de l'articulation des associations qui s'adressent à l'adolescent, sur chaque territoire correspondant à une antenne MDA.

Tous les partenariats désormais installés dans le paysage de la MDA demandent à s'affiner de manière qualitative notamment en termes d'articulation des ressources du réseau.

Par ailleurs la MDA s'efforce de rester active dans les différentes réunions et instances, telles que :

- Réunions départementales et locales du réseau REAAP,
- Réunions des partenaires d'action,
- CILSPD,
- Filière départementale addictologie,
- Missions prévention (Communautés de communes),
- Conseils locaux communautaires,
- Assemblées générales des Associations partenaires,
- Etc...

L'objectif général de toutes ces relations est de montrer qu'en intervenant le plus en amont possible des parcours de soins en santé mentale et en facilitant l'accès à des soins spécifiques, on peut, selon les situations :

- éviter l'entrée dans un parcours en santé mentale
- réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal être
- améliorer la qualité, la continuité et la cohérence des parcours pour les situations complexes.

LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05
7. Les nouvelles conventions utiles au fonctionnement

- Pour mémoire, la MDA 05 a signé en 2013 une convention de partenariat avec le Centre Médico Psycho Pédagogique des Hautes-Alpes, afin d'offrir aux adolescents la possibilité d'une prise en charge transitoire située entre l'accueil proprement dit et une éventuelle orientation vers un service de soin. Cette convention permet de garantir une continuité et une complémentarité dans l'action entreprise auprès de l'adolescent et, éventuellement, de sa famille.

Après décision en réunion de synthèse une demande d'intervention peut être présentée au CMPP par la coordinatrice départementale de la MDA avec un courrier du médecin coordonnateur de l'antenne MDA. Une action exploratoire est alors effectuée par un(e) psychologue du CMPP, au bénéfice d'un adolescent accueilli sur une antenne locale MDA.

- En 2014, la MDA 05 a signé deux conventions avec deux art-thérapeutes (secteur Gap et Embrun et secteur Sud). L'objet de ce partenariat est d'offrir à certains adolescents la possibilité d'une médiation artistique transitoire (chant, dessin, écriture....) pour l'expression de leurs émotions et la restauration de leurs capacités créatrices, facteurs connus de protection des tentatives de suicide. Nous appelons cette activité «ateliers d'expression artistique »)

- En septembre 2014, la MDA 05 a signé une convention avec le CMPP des Hautes-Alpes afin de garantir une prise en charge thérapeutique et transitoire à destination d'adolescents ayant fait appel à la MDA 05 et présentant une angoisse invalidante face à l'environnement scolaire et afin de garantir une complémentarité et une continuité dans l'action entreprise par le MDA 05 auprès de l'adolescent, et éventuellement de sa famille.

Cette action se développe sous la forme de groupes de parole-psychodrame. Elle consiste à mettre l'adolescent, en groupe, face à une scène vécue ou imaginaire afin de lui permettre d'extérioriser un conflit ou des difficultés en lien avec sa (ses) problématique(s) actuelle(s). Cette action se déroule dans les locaux du CMPP à Gap, sous la responsabilité du Dr Edouard CERDA, médecin psychiatre de l'enfant et de l'adolescent au CMPP de Gap. Elle est réalisée par deux thérapeutes formés à la technique du psychodrame.

Un protocole d'orientation très précis a été établi entre la MDA 05 et le CMPP 05.

- En novembre 2014, nous avons également rédigé un avenant à la convention avec le Centre Hospitalier de Laragne, devenu CHBD (Centre hospitalier Buëch-Durance) afin de réactualiser nos engagements réciproques ; le CHBD restant le centre hospitalier qui détache le plus grand nombre de personnels au bénéfice de la MDA 05.

L'ACTIVITE DE LA MDA 05
1. L'activité Générale
Du 1er janvier au 31 décembre 2014

En 2014, la MDA 05 enregistre 810 passages

dont 179 situations nouvelles

Evolution de l'activité (nombre total de passages de 2011 à 2014) :

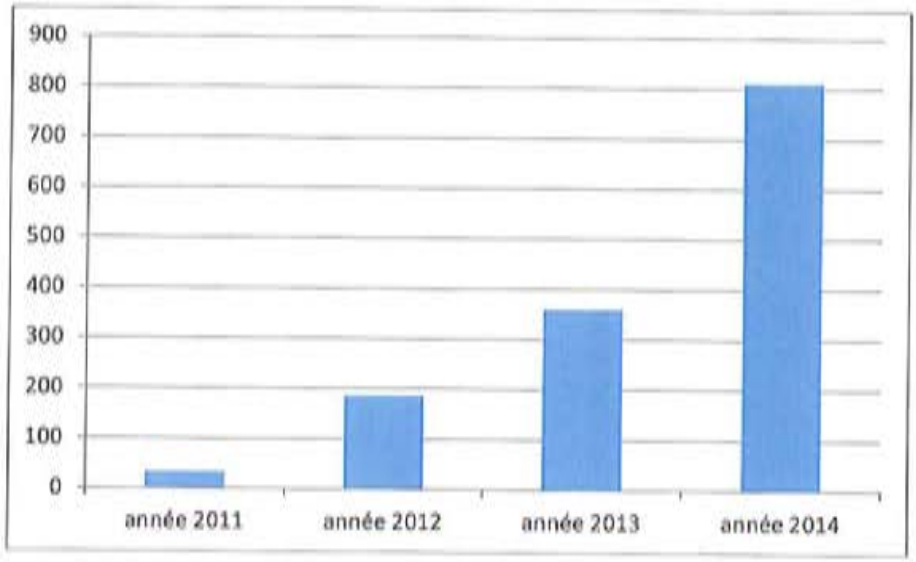

NOMBRE TOTAL DES PASSAGES A LA MDA 05
EN 2014
(TYPES DE PUBLICS ET MOYENNES D'AGES)

MDA 05	Nombre total de passages	Ados filles venues seules	Ados garçon venus seuls	Parent(s) / Tuteur venu(s) seul(s) pour ados filles	Parent(s) / Tuteur venu(s) seul(s) pour ados garçon	Ados filles accomp. d'au moins 1 membre de la famille	Ados garçon accomp. d'au moins 1 membre de la famille
JANV.	57	33	9	1	4	8	2
FEV.	81	44	17	3	2	4	11
MARS	69	44	13	3	2	3	4
AVR.	96	38	25	6	6	15	6
MAI	89	47	19	4	8	6	5
JUIN	79	35	20	4	4	8	8
JUIL.	49	13	15	3	6	7	4
AOUT	21	6	8	8	1	0	3
SEPT.	48	18	8	8	7	3	4
OCT.	48	18	9	3	5	6	7
NOV.	71	25	25	5	6	3	7
DEC.	78	39	16	5	6	3	9
NON RENS	24	360	184	49	57	66	70
TOTAL	**810** dont 31 non renseignés pour accompagnement						
Moyenne âge	**15,6**	16,1	15,5	14,7	16,1	14,5	14,1

- Les parents qui se présentent à deux pour un entretien comptent pour un seul passage
- Les parents et ados qui se présentent ensemble à un entretien comptent pour un seul passage
- Un ado ou parent peut se présenter plusieurs fois

L'ACTIVITE DE LA MDA 05
2. L'activité par lieu d'accueil
Du 1er janvier au 31 décembre 2014

Nombre total de passages à la MDA 05 par lieu d'accueil :

En 2014 : la MDA totalise 810 passages sur l'ensemble du département

Soit : 225 % d'augmentation par rapport à l'année 2013 (360)

Gap = 39,4 % de l'activité - File active lieu d'accueil Gap 2014 = 74

Embrun = 20,9 % de l'activité - Briançon = 12,6 % de l'activité

2014

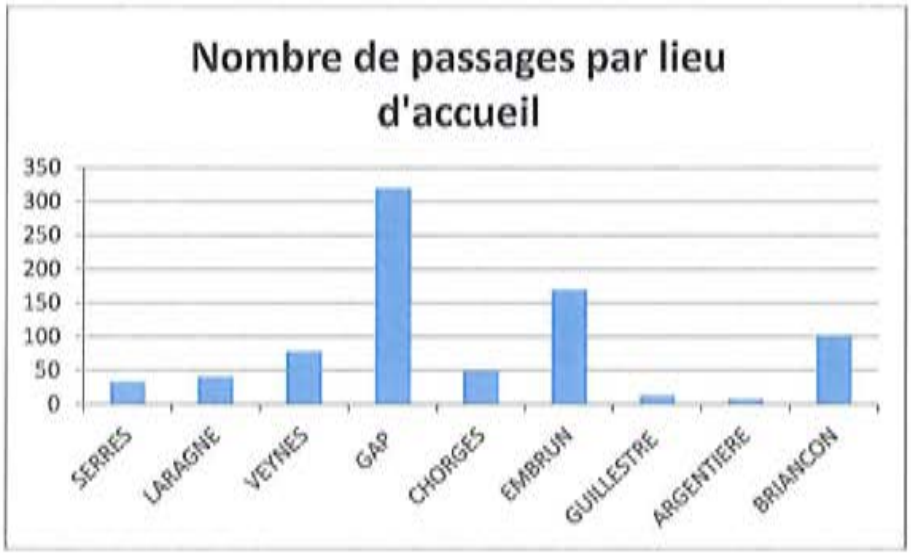

MDA 05	SERRES	LARAGNE	VEYNES	GAP	CHORGES	EMBRUN	GUILLESTRE	L'ARGENTIERE	BRIANCON
2014									
JANV.	0	2	7	34	12	4	0	0	10
FEV.	2	1	12	46	8	8	0	0	12
MARS	2	3	11	30	4	11	0	0	12
AVRIL	4	9	8	41	2	15	0	3	14
MAI	3	6	6	36	2	14	0	1	19
JUIN	0	3	10	40	2	14	0	0	11
JUIL.	1	2	9	17	4	9	3	0	4
AOUT	0	1	0	1	0	16	2	0	1
SEPT.	4	0	5	18	3	15	1	0	2
OCT.	7	4	3	14	1	18	0	0	1
NOV.	4	6	4	23	4	22	2	0	6
DEC.	6	3	3	29	9	23	5	0	10
TOTAL	33	40	78	319	49	169	13	7	102
% / activité totale	4,1 %	4,9 %	9,6 %	39,4	6,1 %	20,9 %	1,6 %	0,8 %	12,6 %
	18,6 %			45,5 %		20,9 %	15,0 %		

L'ACTIVITE DE LA MDA 05
3. Publics et motifs des demandes

Sur 179 situations nouvelles en 2014 :

MDA 05		Adolescents seuls		Parent / tuteur seul		Ado accomp. par au moins 1 parent / tuteur / ami	
MOIS (2014)	Nouvelles situations	Filles	Garçon	Pour Filles	Pour Garçons	Filles	Garçons
JANV.	14	7	0	1	1	4	1
FEV.	21	9	4	1	1	1	5
MARS	16	7	4	3	1	0	1
AVR.	23	8	4	2	1	5	3
MAI	16	7	1	1	5	1	1
JUIN	12	4	1	2	1	2	2
JUIL.	12	3	2	1	4	2	0
AOUT	2	0	0	2	0	0	0
SEPT.	21	5	1	8	4	1	2
OCT.	12	3	1	0	4	2	2
NOV.	16	7	2	3	3	0	1
DEC.	14	5	1	2	1	2	3
TOTAL	179	65	21	26	26	20	21
Moyenne âge	15,8	16,4	14,5	14,5	14,9	14,9	14,3

REPARTITION DES ENTRÉES :

Sur 179 situations nouvelles en 2014 :

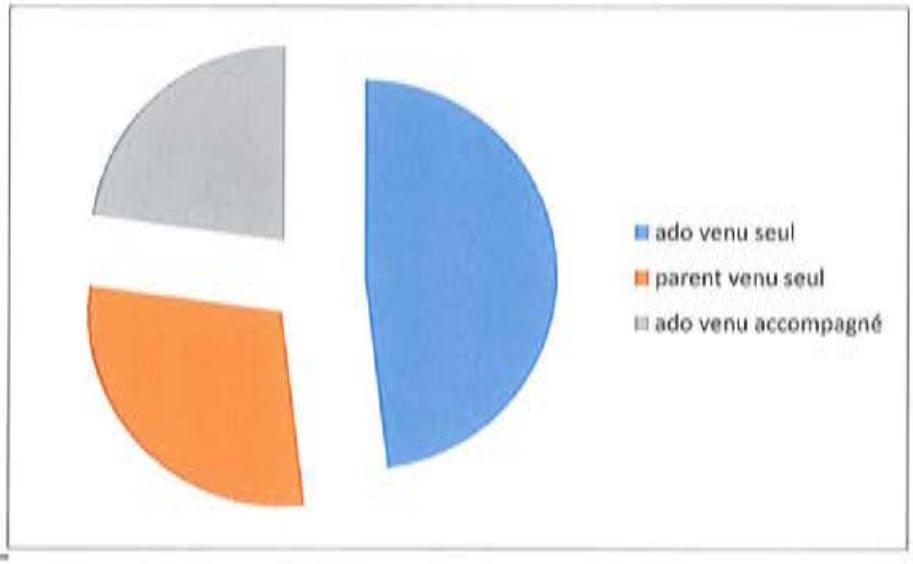

MOTIFS(1) DES DEMANDES :

Sur 179 situations nouvelles en 2014 :

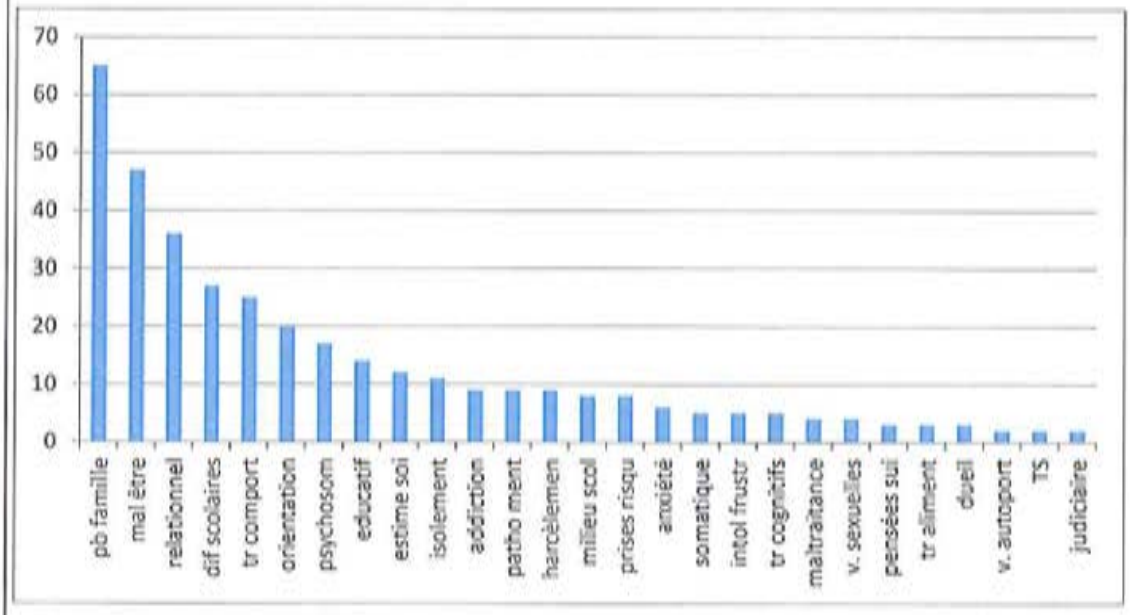

Détails : page suivante

MOTIF	nombre
Mal-être / Difficultés relationnelles	47
Syndrome anxio-dépressif	6
Problèmes familiaux	65
Maltraitance	4
Problèmes relationnels / Violence	36
Violences sexuelles	4
Violence autoportée	2
Difficultés éducatives	14
Addiction / Consommation régulière ou problématique de stupéfiants	9
Pathologie mentale	9
Tentative de suicide	2
Pensées suicidaires	3
Demande de soutien et/ou d'orientation	20
Difficultés scolaires	27
Phobie liée au milieu scolaire	8
Problèmes somatiques	5
Troubles alimentaires	3
Troubles du comportement	25
Crises psychosomatiques (angoisse, spasmophilie, stress...)	17
Harcèlement	9
Manque d'estime de soi / confiance en soi	12
Isolement (scolaire, familial, social)	11
Intolérance à la frustration	5
Prise de risque	8
Difficultés liées à la sphère cognitive (déficience, précocité, trouble de l'attention)	5
Problèmes judiciaires	2
Deuil	3
TOTAL	361

1 : Une situation peut révéler plusieurs problématiques (ex : mal-être + problèmes familiaux + addiction)

Sont pris en compte ici les motifs exprimés spontanément au moment de la première venue ou exprimés par les personnes ayant orienté vers la MDA 05.

L'ACTIVITE DE LA MDA 05
4. L'adressage et les orientations

ADRESSAGE VERS LA MDA :

Sur 179 situations nouvelles en 2014 :

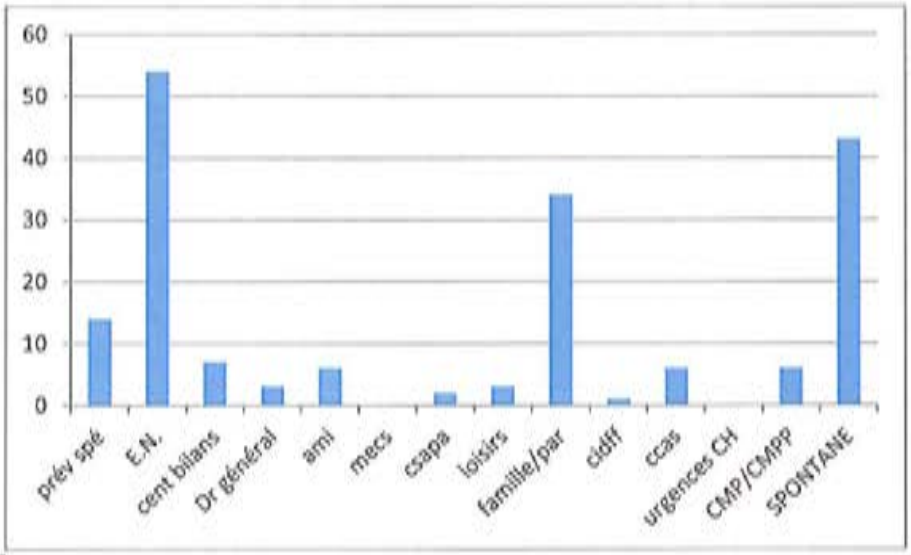

Détails :

Venue spontanée	Adressé(e) par :	Total	TOTAL
	PJJ / service de prévention spé.	14	
	Collèges / Lycées	54	dont 34 par IDE scol.
	MJ 05 / Centres bilans (CIO...)	7	
	Médecin traitant	3	
	Ami(e)	6	
	Maison pour enfants ou famille d'accueil	0	
	Un service de CSAPA	2	
	Association de loisirs/culture/sport	3	
	Famille / parents	34	
	Service CIDFF	1	
	Structure locale (CCAS, RSP,....)	6	
	Urgences hospitalières	0	
	CMP / CMPP	6	
43		136	179

ORIENTATIONS RÉALISÉES PAR LA MDA :

Sur 179 situations nouvelles en 2014 :

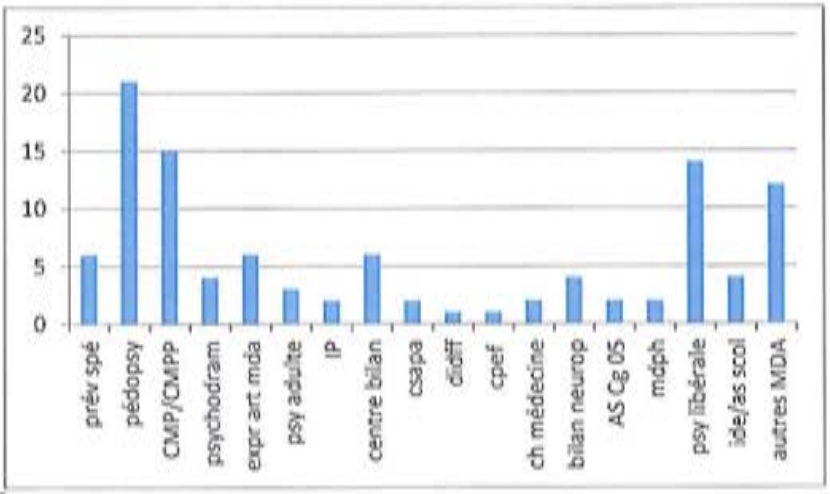

Détails :

Orientations vers :	Nombre
Un service de prévention spécialisée	6
Un service de pédopsychiatrie	21
CMP enfant-ados / CMPP	15
CMPP / Psychodrame	4
Groupe d' «expression artistique » (MDA 05)	6
Un service de psychiatrie adulte ou CMP Adulte	3
Une information préoccupante (IP services sociaux)	2
Un signalement (procureur de la République)	0
MJ 05 ou autre centre de bilans	6
CSAPA	2
CIDFF	1
Centre de planification éducation familiale (CG 05)	1
Un service de soins hospitalier (médecine)	2
Bilan neuro-psychologique	4
Un service social (CG 05)	2
MDPH (travail en milieu protégé)	2
Un(e) psychologue libéral(e) *	14
Service médico-social scolaire	4
Autres MDA (déménagements)	12
TOTAL	107

LA COORDINATION DU RESEAU MDA 05
1. La coordination des antennes et lieux d'accueil

La MDA 05 favorise l'accueil en continu des adolescents par des professionnels divers, issus des structures partenaires Un recours facile et rapide pour l'adolescent et ses parents, adapté à chaque dynamique territoriale (voir plus haut « Les 5 antennes de la MDA et les lieux d'accueil »).

La coordination départementale assure la continuité et la cohérence des actions entreprises auprès des adolescents qui se présentent ; par le biais des réunions de synthèse sur chaque antenne (regroupant chacune 1 à 3 lieux d'accueil), elle organise l'expertise pluri professionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition, le cas échéant, des prises en charge permettant ainsi un décloisonnement des secteurs d'intervention (Réunions de synthèse).

Ses missions sont définies comme suit :

- *Au titre de la mission de coordination du réseau départemental de la M.D.A 05 :*
  - Etablit la communication interne et externe au réseau
  - Etablit la cartographie des acteurs
  - Contribue à organiser, co animer avec le coordonnateur territorial les réunions de réseau qui permettent d'assurer la cohérence des actions menées en direction des jeunes au niveau départemental et local
  - Suscite l'entrée de nouveaux partenaires et gère les éventuelles sorties
  - Organise les réunions d'échanges de pratiques avec les partenaires
  - Assure la gestion administrative et budgétaire du réseau
  - Assure le secrétariat général des comités de pilotage et technique
  - Rend compte de l'activité à ces deux comités
- *Au titre de la mission de gestion du pôle ressources :*
  - Met à disposition des informations actualisées sur les ressources présentes au niveau infra ou inter département
  - Recueille les informations pertinentes auprès des partenaires
  - Synthétise en collaboration avec eux, les moyens des différents acteurs

- Définit en lien avec les acteurs les moyens nécessaires au fonctionnement du réseau départemental et des réseaux territoriaux

- *Au titre de la mission d'observation des adolescents des Hautes Alpes :*
  - Crée et gère l'observatoire sur les besoins des jeunes en lien avec les partenaires institutionnels ou territoriaux
- *Au titre de la démarche d'évaluation du dispositif et des formations des acteurs :*
  - Elabore et met en œuvre le plan de formation annuel de la MDA 05
  - Assure le suivi et l'évaluation des pratiques mises en œuvre.

En 2014, les réunions de synthèse ont été réalisées sur un rythme d'environ 1/15 jours sur les différentes antennes MDA. Elles sont animées et suivies par la psychologue MDA et supervisées par les médecins coordonnateurs des antennes qui valident les décisions prises par les différents professionnels et font le lien si besoin avec les médecins traitants ou médecins spécialistes.

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
1. La Formation des professionnels

La MDA 05 a également pour autre vocation de constituer
un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.
Dans ce contexte, la MDA 05 participe grandement au renforcement
des compétences professionnelles en développement
des activités de formation et de soutien aux pratiques professionnelles.
Vous en trouverez la description dans les pages suivantes.

FORMATION :
REPERER ET INTERVENIR EN SITUATION DE CRISE SUICIDAIRE CHEZ L'ADOLESCENTS ET LE JEUNE ADULTE

Date :
2 et 3 juin 2014

Public :
22 professionnels, secteur social, médico-social, éducatif

INTERVENANTS :

Jean-Luc DOUILLARD, Psychologue clinicien, Coordinateur du programme régional de prévention du suicide Sud Charente-Maritime, CH de Saintonge

Patricia FIVIAN, Directrice du service de coordination départementale du réseau MDA 05

Ondine PEZ, Psychologue clinicienne, MDA 05

PROGRAMME

JOUR 1 :

- Introduction aux deux journées de formation (objectifs...)
- Adolescence et culture d'aujourd'hui
  - Épidémiologie
  - Travail sur les idées reçues les plus fréquentes
- Facteurs de risque
  - Signaux d'alerte spécifiques
  - Facteurs qui précipitent
  - Facteurs qui protègent
- Processus suicidaire et évaluation de l'urgence

JOUR 2 :

Journée de clinique et de mise en pratique des concepts vus la première journée

- Vignettes cliniques et réflexions sur textes illustrés
- Jeux de rôles sur l'entretien de crise
- Bilan et Évaluation de la formation
- Discussion sur le travail de réseau

FORMATION
PRIMO ACCUEILLANTS DU RESEAU MDA 05

Date :
26 Septembre 2014

Public :
15 professionnels des lieux d'accueil MDA 05 (primo - accueillants)

Le « turn-over » des professionnels au sein des structures qui accueillent l'activité de la MDA 05 sur les territoires, nous impose d'organiser de manière récurrente une formation destinée à garantir la qualité de l'accueil de l'adolescent quel que soit le lieu où il se présente.

INTERVENANTS :

Patricia FIVIAN, Directrice du service de coordination départementale du réseau MDA 05

Delphine LANGLOIS, Chargée de projet prévention MDA 05

Ondine PEZ, Psychologue antenne MDA Gap et chargée de la coordination des réunions de synthèse au niveau départemental

PROGRAMME

- Présentation des différentes antennes MDA du département, Compte rendu de l'activité de la MDA 2013, principes de fonctionnement du réseau MDA 05.
- Présentation de chacun des primo-accueillants et des professionnels de santé qui reçoivent habituellement les ados dans le cadre du partenariat avec la MDA 05, spécificité de chaque antenne, fonctionnement...
- Travail en sous-groupes sur une fiche synthétique commune pour un protocole d'accueil d'un jeune ou d'un parent (entretien, questionnaire...), règlement de fonctionnement.
- Validation et mise en place d'un protocole d'accueil commun aux différents lieux d'accueil : harmonisation du primo accueil.
- Etudes de cas en fonction de différentes situations qui posent problèmes, vécues par les primo - accueillants.
- Besoins émergents, projets à venir, attentes des professionnels pour de prochaines rencontres éventuelles.

CO-FORMATION RESEAU 2014/2015
«Addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux »

Date : 23 septembre et 4 Décembre 2014 + 2015
Public : 15 professionnels des champs de l'éducation, du social et du sanitaire en lien avec les 12-25 ans

INTERVENANTS :

Delphine LANGLOIS, Chargée de projet prévention MDA 05

Ondine PEZ, Psychologue antenne MDA Gap et chargée de la coordination des réunions de synthèse au niveau départementale

François MONNIER, Educateur Spécialisé CSAPA Sud

CONTEXTE : *voir programme en annexe 4*

Dans la continuité de la co-formation réseau initiée depuis 2013, en partenariat avec le CSAPA Sud. L'objectif principal étant l'enrichissement mutuel dans une approche pragmatique et transdisciplinaire de l'adolescence. Le principe étant que chaque acteur du réseau, participe, en co-construction avec d'autres, à la formation de l'ensemble des acteurs, sur des temps, et des thèmes spécifiques. 3 finalités en découlent :

- Former des personnes ressources en capacités d'éclairer les questions posées par les professionnels et sur différentes structures et secteurs,
- Repérer les personnes ressources du département,
- Faire émerger des compétences départementales.

Cependant, pour assurer la progression des connaissances et des compétences, le réseau n'hésite-pas à faire appel à des intervenants extérieurs si cela s'avère nécessaire. Sur cette formation démarrée en 2014 et se déroulant sur l'année scolaire 2014/2015, Madame Vanessa LALO, psychologue clinicienne et chercheuse du numérique (région parisienne), est intervenue sur le thème « jeux vidéo et réseau sociaux » en février 2015.

SEMINAIRE UNIVERSITAIRE INITIAL 2014/2015

Date : 13 modules sur année scolaire 2014/2015
Public :
14professionnels
Secteurs : social, médico-social, éducatif...

INTERVENANTS :

Pr Catherine JOUSSELME, Professeur des Universités Paris Sud (UFR Kremlin Bicêtre), Chef de service à la Fondation Vallée (94), Chef de Pôle Enseignement-Recherche à la Fondation Vallée, Chercheur à l'unité U 1178 de l'INSERM

En présence d'une personne de l'équipe MDA

CONTEXTE :

Pour la 4ème année consécutive, la MDA 05 propose ***un séminaire universitaire Initial*** *« Enjeux psychopathologiques des processus d'adolescence aujourd'hui »* animé par le Pr Catherine JOUSSELME, dans la démarche de développement d'une culture commune pour les professionnels en lien avec les adolescents. Depuis 2011, plus de 100 professionnels ont participé à ce Séminaire Universitaire Initial

Voir programme en annexe 5

SEMINAIRE UNIVERSITAIRE COMPLEMENTAIRE 2014/2015

Date : **5 modules**
Public :
23 Professionnels, secteurs : social, médico-social, éducatif...

INTERVENANTS :
Pr Catherine JOUSSELME, Professeur des Universités Paris Sud (UFR Kremlin Bicêtre), Chef de service à la Fondation Vallée (94), Chef de Pôle Enseignement-Recherche à la Fondation Vallée, Chercheur à l'unité U 1178 de l'INSERM

En présence d'une personne de l'équipe MDA

CONTEXTE :
Le Pr. Catherine JOUSSELME anime également un ***séminaire universitaire complémentaire***, sur le même thème, à destination des stagiaires ayant déjà suivi un séminaire initial dans sa totalité.

Le programme est construit en début d'année, lors du 1er module, par les stagiaires, en fonction des besoins et des attentes des professionnels et traités au travers de situations concrètes présentées par les participants.

Au vu du nombre de professionnels ayant déjà participé au SU Initial, les demandes d'inscription au SU Complémentaire sont chaque année de plus en plus importantes. Il sera envisagé pour 2015 de proposer 2 instances pour le SU Complémentaire

Voir programme en annexe 6

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
2. LA COMMISSION D'ANALYSE DES SITUATIONS COMPLEXES 2014/2015

Date : 8 réunions en 2014
Public :
15 professionnels, secteurs : social, médico-social, éducatif

INTERVENANTS :

Pr Catherine JOUSSELME, Professeur des Universités Paris Sud (UFR Kremlin Bicêtre), Chef de service à la Fondation Vallée (94), Chef de Pôle Enseignement-Recherche à la Fondation Vallée, Chercheur à l'unité U 1178 de l'INSERM

Patricia FIVIAN, Directrice du service de coordination départementale du réseau MDA 05

Ondine PEZ, Psychologue antenne MDA Gap et chargée de la coordination des réunions de synthèse au niveau départementale

CONTEXTE :

Cette commission est une instance de réflexion et de soutien pour tous les professionnels de l'adolescence rencontrant des situations particulièrement « complexes » ; elle permet une approche multidimensionnelle et pluridisciplinaire d'une situation nécessitant un regard croisé des différents acteurs de terrain afin de proposer des pistes d'orientation et d'optimiser le recours au réseau.

Afin d'aménager au mieux cette réflexion pluridisciplinaire, nous limitons les inscriptions à 15 personnes, qui s'engagent sur l'année (scolaire) alors que les demandes sont bien supérieures, ce qui nous amène à envisager l'organisation de 2 commissions/mois avec 2 x 15 professionnels pour 2015.

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
3. LES ACTIONS DE PREVENTION
a) Les ateliers « *Rencontres Créatives* »

Financeurs : 2013/2014
ARS PACA / Fédération générale PEP
Public/partenaires :
•LEP *Alpes & Durance* Embrun, classe CAP ébénisterie- 8 jeunes
• MECS « La Récampa » ADSEA 05- 12 jeunes
• CEFTP Aspres sur Buech- ADSEA 05 9 jeunes
Date :
Janvier-juin 2014

CONTEXTE :

Les ateliers « *Rencontres Créatives* » représentent un dispositif original de médiation artistique, destiné aux adolescents.
Le recours à ces médiations, fait partie des outils pour aider les adolescents à reprendre des processus de pensée compatibles avec la reprise d'apprentissages scolaires ou professionnels, en stimulant leur créativité.
Ces ateliers se déroulent dans des structures accueillant des adolescents et souhaitant vivement s'inscrire dans ce projet qui constitue un réel engagement (pouvant s'inscrire dans le projet d'établissement) de la part de l'équipe encadrante de la structure (enseignants, éducateurs, animateurs...) et des adolescents.

Cette action fait part entière avec la recherche INSERM / Fondation Vallée (94) sur « les processus d'adolescence aujourd'hui » (voir plus bas), il s'agit d'une autre manière de recueillir un certain nombre d'informations sur l'adolescence, complémentaires de celles recueillies par questionnaires.

Les ateliers sont animés par un artiste plasticien étayé par une formation et une longue expérience de ce type d'actions auprès de jeunes en difficulté.
Les œuvres réalisées par les adolescents dans ce cadre font également l'objet d'une exposition et d'une présentation par les jeunes lors du colloque annuel départemental organisé par la MDA 05 dans le cadre des « Rencontres Adolescences des Hautes-Alpes ». (voir plus bas chapitre « colloque »).

L'expérience des « *Rencontres Créatives* » a démarré en 2012, grâce à un financement ARS PACA « actions innovantes ». Une première évaluation a été présentée au jury d'évaluation de l'ARS PACA le 20 février 2014 et a fait l'objet d'une thèse de médecine (Caroline COTE, Fondation Vallée, 94 Gentilly).

OBJECTIFS:

Le concept des « *Rencontres Créatives* » s'appuie sur la dynamique engagée par la possibilité pour l'adolescent d'expérimenter l'imagination, la conception et la réalisation d'une œuvre (du début à

la fin du processus), le partage avec d'autres (acceptation de règle de groupe, enrichissement mutuel) garanti par un groupe d'adultes référents porteurs du projet et de son cadre. L'objectif de ces rencontres créatives est multiple :

- un développement des compétences psychosociales des adolescents pour une prévention très utile « entre pairs »,
- un travail autour de l'estime de soi (facteur de protection des comportements suicidaires)
- une possibilité de souder (ou de renforcer des engagements déjà présents) des liens entre les professionnels et les jeunes, par un partage concret des compétences et des expériences.

ACTIVITE REALISEE :

Chaque année, un thème est donné à l'ensemble des 3 groupes participant à ce projet. Pour l'année 2013/2014, les adolescents ont ainsi pu laisser aller leur imagination à un sujet pourtant délicat qu'est le suicide, en adéquation avec le colloque du 5 juin 2014, intitulé « Touche-pas à ta vie ».

Des temps de rencontres institutionnelles sont organisés en amont du projet avec les équipes encadrantes et la direction, puis la présentation, la conceptualisation et la réalisation de l'œuvre avec les adolescents nécessitent environ 10 dates de rencontre avant la présentation au colloque

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
3. LES ACTIONS DE PREVENTION
b) Groupes de parole pour les parents d'adolescents
« Paroles et partage »

Public :
Parents d'ados
Partenaires :
Partenaires du primo- accueil et psychologues des antennes MDA

CONTEXTE :

Durant les réunions de synthèse du département, la réflexion s'est portée sur la possibilité de mettre en place « des groupes de parole de parents d'ados ». Il s'agit de proposer un lieu d'accueil ne se remettant plus seulement à l'opinion des experts mais plutôt de se tourner vers les ressources propres des parents.

Les groupes de paroles n'ont pas pour vocation d'offrir de formule magique pour prévenir les conflits entre parents et ados mais procurent plutôt la possibilité d'échapper à l'isolement, de rompre le silence, de s'ouvrir sur les autres et de bénéficier de leur expérience. Les parents découvrent au fil des séances qu'ils partagent les mêmes situations, et configurations relationnelles, les mêmes intrigues et déroulements temporels.

Effacer le sentiment de ne pas « être à la hauteur » d'avoir « manqué quelque chose», apporte beaucoup de réconfort et redonne confiance en soi.

OBJECTIF :

L'objectif de ces rencontres n'est pas de venir chercher des recettes, des façons de faire ou d'être, mais de trouver de l'écoute, du soutien parfois nécessaire lorsque l'on est confronté à son vécu et à son rôle de parent qui ne s'apprend pas à l'avance.

Ces groupes de parole ne sont pas thérapeutiques, ils n'ont pas pour fonction de «soigner », mais tentent d'apporter une nouvelle forme de soutien aux parents.

Les finalités de ces groupes peuvent être multiples :

- Contribuer à l'amélioration du sentiment de valorisation des parents
- Encourager la responsabilité parentale
- Lutter contre les malaises familiaux, les formes de violences conjugales, intrafamiliales
- Repérer les caractéristiques du malaise des parents
- Faciliter le repérage des structures et des acteurs œuvrant pour l'aide à la parentalité
- ...

ACTIVITE REALISEE :

Ce projet a démarré en juin 2014, par le biais de 2 réunions avec les différents professionnels des antennes MDA (psychologues, primo-accueillants, médecin coordonnateur), afin de définir les

modalités de fonctionnement de ces groupes de parole. Ces derniers seront proposés à raison d'une fois tous les 2 mois environ (en fonction de la demande et des besoins sur chaque territoire).
Le premier groupe de parole a eu lieu à Embrun en Octobre puis en décembre 2014. Les autres Lieux d'accueil de la MDA proposeront ces séances dès 2015 et feront l'objet d'une présentation plus détaillée dans le rapport d'activité 2015.

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
3. LES ACTIONS DE PREVENTION
c) Action en direction des parents des enfants qui entrent au collège
« Film starter »

Public :
Les parents des élèves de 6ème (au moment où les enfants entrent au collège)
Partenaires :
Collège de Tallard
Intervenant :
Catherine JOUSSELME
Patricia FIVIAN
Parents d'élèves de CM2
Equipe éducative, IDE scolaire Collège Tallard
Christophe BARNAUDY

CONTEXTE :
Aujourd'hui, quel que soit l'âge des enfants, une des principales problématiques des difficultés que rencontrent les parents dans l'éducation de leur enfant, apparaît clairement être de vivre la possibilité de se séparer d'eux sans avoir l'impression de les abandonner.
Pourtant, les processus d'autonomisation et de séparation-individuation de l'enfant sont au centre de sa bonne santé psychique tout au long de son développement.
Actuellement, on a l'impression que certains parents se retrouvent en insécurité eux-mêmes quand ils sentent que leur enfant pourrait se séparer d'eux, ce qui nivèle les générations et renforce encore la problématique de difficultés d'autonomisation pour les enfants.
On peut remarquer que certaines symptomatologies de l'enfant, et également de l'adolescent peuvent être mises en lien avec ces difficultés interactionnelles parent/enfant autour des processus de séparation :

- augmentation du nombre de phobies ou de refus scolaires,
- toxicomanie de certains jeunes aux outils vidéos consommés en continuité permanente comme si le vide, renvoyant à la séparation était impensable et invivable,
- flambée de l'Œdipe qui persiste au-delà de l'âge habituel, particulièrement dans les familles monoparentales ou en résidence alternée, avec la difficulté pour le parent de sexe opposé de gérer le processus de séparation que l'Œdipe implique, du fait de sa très grande souffrance psychique à n'avoir son enfant qu'une semaine sur deux par exemple etc.

La culture actuelle semble aussi activer grandement ces difficultés, elle prône notamment une autonomie de l'enfant trop précoce, soit disant garante de bonnes compétences futures.
Nous avons également l'impression qu'on ne pense plus le développement de l'enfant en continuum progressif, fait d'étapes, mais plus comme un passage direct entre le bébé ou le tout petit enfant et l'adolescent, voire l'adulte. Les processus de développement en « pierre polie » semblent totalement évacués, avec l'idée d'un développement plutôt « en pierre taillée », comme si un enfant devenait adolescent dès 8 ans. Cela évite les allers-retours des conflits liés au processus d'autonomisation de la préadolescence, puis de l'adolescence, ce qui bien entendu renforce les

enfants dans des problématiques d'abandon ou de toute puissance.

Ne pouvant élaborer le processus de séparation, ils vivent eux-mêmes toute autonomisation comme difficile, et une certaine dépendance peut s'installer.

Les institutions se défendent du coup, face à la difficulté des parents à gérer cette séparation.

Bien évidemment cette rupture directe en « tout ou rien » n'aide pas du tout les parents et les enfants : il faudrait au contraire, pouvoir apprivoiser progressivement ce changement de lien du parent à l'enfant.

Aussi, nous pensons que des actions de prévention visant à expliciter aux parents et aux personnels des écoles, ce type de problématiques, seraient intéressantes.

Nous avons pensé à la réalisation de petits films (10 minutes) qui pourraient être projetés en introduction des réunions parents/enseignants, aux principales étapes de développement de l'enfant :

- entrée en petite section de maternelle
- entrée en CP
- entrée en sixième
- entrée en seconde

OBJECTIFS :

Objectifs généraux :

- rencontrer les parents aux différentes étapes du développement de leur enfant
- du bas-âge à l'entrée à l'âge adulte
- rencontrer les professionnels de l'enseignement (public et privé) de la maternelle à la classe de seconde (lycée)
- leur expliquer les problématiques générales liées au développement psycho-affectif de leurs enfants et les aider à mieux gérer les étapes de « ruptures »

Objectifs opérationnels :

- réaliser des films courts (10 mn), « starters » pour engager la discussion parents/professionnels, lors de réunions programmées en établissements scolaires, lors des rentrées scolaires.

ACTIVITE REALISEE :

Durant l'année scolaire 2014/2015 nous avons réalisé un premier film, correspondant à la période de rentrée en classe de 6eme au collège.

Le film se déroule en deux séquences :

- Une première séquence consistant en des interviews de parents, d'interventions d'enseignants, CPE, infirmière scolaire... etc. sur les difficultés et craintes possibles liées à l'entrée au collège,
- Une deuxième partie durant laquelle un pédopsychiatre explique de façon claire, synthétique, imagée et aussi émotionnelle, les mouvements de séparation-individuation qui ont lieu durant l'étape correspondant à la tranche d'âge de l'entrée au collège.

Ce film a été produit par la MDA 05, il est intitulé « Rentrer au collège ».

Nous souhaitons l'utiliser dès la rentrée de septembre 2015 auprès des parents des enfants qui entrent en 6ème, lors de réunions parents/enseignants dans les différents établissements du département.

Nous espérons que cette première expérience et son retour, permettra d'obtenir secondairement des financements pour réaliser les autres films avec des professionnels de l'audio-visuel et les éditer en plus grand nombre. Nous les mettrons à dispositions, en prêt, des professionnels de la prévention en milieu scolaire.

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
4. LA PARTICIPATION À L'ENQUÊTE INSERM / FONDATION VALLÉE (94)

Financeur :
ARS PACA (AI 2012)
+ multi-financeurs
Public : 8.000 jeunes de 13 à 18 ans
Partenaires :
Inspection Académique 05

CONTEXTE :
En 2013, la MDA a été associé à une grande enquête nationale épidémiologique multicentrique « *Analyses des difficultés liées au processus d'Adolescence aujourd'hui* ».
Cette étude a été coordonnée par l'Unité Inserm 1178 « Santé mentale et santé publique » et le pôle Universitaire de la Fondation Vallée, sous la coordination du Pr Catherine JOUSSELME.

Ce sont près de 16 000 jeunes scolarisés, dont 7.689 hauts-alpins, âgés de 13 à 18 ans, qui ont participé à cette recherche, au moyen d'auto-questionnaires concernant leur propre adolescence. L'étude aborde des sujets aussi divers que leur santé physique et mentale, leurs consommations, leurs loisirs, ou encore leur sexualité.
Le but est ainsi d'actualiser les données sur les difficultés soulevées par ce passage particulier qu'est l'adolescence, dans le monde d'aujourd'hui, et d'en tirer les conclusions pour améliorer la mise en place d'actions de prévention et le dépistage des adolescents en souffrance.

Le 20 février 2014, Patricia FIVIAN, Directrice de la MDA 05 et Janine LALLEMENT, infirmère conseillère technique auprès de l'Inspecteur d'Académie des Hautes-Alpes sont allées présenter une restitution de l'organisation et de la méthodologie du projet réalisé sur le département.

« Analyse des difficultés des processus
d'adolescence aujourd'hui »
sur le département des Hautes Alpes

SUBVENTION ARS PACA « A.I. 2012 »

Promoteur :
Pôle Universitaire Fondation Vallée (Pr C. JOUSSELME, M. COSQUER
Dr I. CHAMBRY) - Inserm U669 (C. HASSLER, C. BARRY)
Partenaires pour le 05 :
MDA 05 (P. FIVIAN) - INSPECTION (J. LALLEMENT)

Les résultats de cette recherche seront publiés par l'INSERM en mars 2015 et feront l'objet de diverses communications auprès des professionnels et du grand public.

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
5. LES ACTIONS DE COMMUNICATION
b) Les *Rencontres Adolescence des Hautes-Alpes* et le colloque

Depuis l'année 2013, la MDA 05 organise des *Rencontres Adolescence*, départementales et thématiques.
En 2014, le thème retenu était celui de la prévention du suicide de l'adolescent et nous avons proposé pour ces *Rencontres* une formation professionnelle de 2 jours (voir plus haut chapitre « formations ») ainsi qu'un colloque intitulé « *Touche-pas à ta vie !* ».
Ce thème était également traité par les jeunes dans les ateliers « *Rencontres Créatives* »

En effet, les idéations suicidaires sont très présentes tout au long du processus d'adolescence. Chaque professionnel travaillant avec des adolescents doit cheminer pas à pas avec cette réalité. La prévention du suicide des adolescents et l'intervention en situation de crise suicidaire n'est pas seulement l'affaire des psychiatres.
Les proches et les professionnels vivant ou œuvrant à proximité des adolescents sont également bien placés pour s'en préoccuper et intervenir.

Dans la continuité de la formation du 2 et 3 juin «*Repérer et intervenir en situation de crise suicidaire chez l'adolescent et le jeune adulte* », la MDA05 a organisé un colloque d'une journée à destination des professionnels :

« *Touche-pas à ta vie* » le 05 juin 2014

pour essayer de mieux comprendre ces phénomènes d'idéations suicidaires à l'adolescence.
Environ 80 professionnels étaient présents à ce colloque

Voir programme en annexe 7

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
5. LES ACTIONS DE COMMUNICATION
c) Diffusion des plaquettes MDA

C'est principalement au travers de la diffusion de plaquettes, spécifiques à chaque lieu d'accueil (10), que la MDA 05 informe les adolescents ou les parents de la présence d'un lieu d'accueil MDA proche de leur domicile ou du lieu de scolarisation.

Tous les partenaires du réseau diffusent cette plaquette sur leurs territoires respectifs, auprès des structures locales concernées par l'adolescence (Maisons des Solidarités, Mission Jeunes, Services jeunesse, collèges, lycées, centre de prévention et de planification familiale, CSAPA... associations culturelles et sportives...etc.)

Ces plaquettes ont été réactualisées en juillet 2014 après validation par l'ensemble des lieux d'accueil, des informations mentionnées sur la brochure.
En 2014, 2.300 plaquettes ont été rééditées.

LES ACTIVITES DU POLE RESSOURCES DE LA MDA 05
5. LES ACTIONS DE COMMUNICATION
d) Le site Internet de la MDA

La MDA 05 dispose d'un site Internet où l'on peut trouver à la fois et très rapidement les informations sur les lieux d'accueil, adresses, horaires..., et un certain nombre d'informations et de documents relatifs à l'adolescence.

On y trouve également les informations concernant les formations à destination des professionnels, mais aussi les actions proposées par la MDA à destination des adolescents ou de leurs parents.

Ce site se veut collaboratif, c'est-à-dire que les professionnels ont la possibilité d'y échanger directement entre eux et de déposer leurs propres informations qu'ils souhaitent diffuser. Au même titre que nous relayons sur ce site les différents événements que proposent nos partenaires, en lien avec nos publics.

Ce site est actualisé et modéré par l'équipe de la MDA

Une formation des professionnels de la MDA 05 a été réalisée le 04 septembre 2014, par l'agence Piment Rouge, prestataire de service concepteur du site avec la MDA.

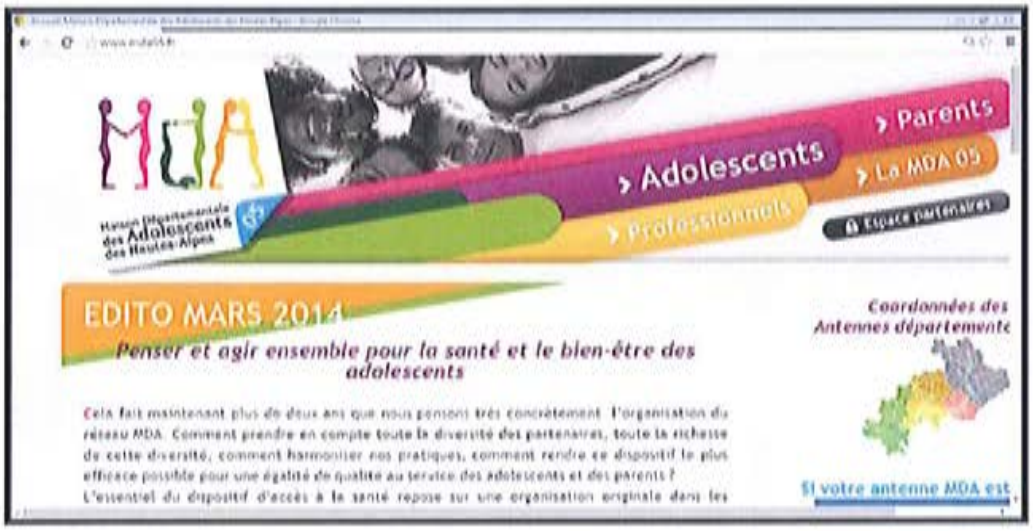

ANNEXES

1. Charte éthique du réseau MDA 05
2. Composition du Comité de Pilotage de la MDA 05
3. Composition du Comité Technique de la MDA 05
4. Programme de la Co-formation réseau MDA 05
5. Programme du Séminaire universitaire initial
6. Programme du Séminaire universitaire complémentaire
7. Programme du colloque MDA 05 juin 2014

CHARTE DU RESEAU MAISON DES ADOLESCENTS DES HAUTES ALPES

PRÉAMBULE

Considérant qu'une meilleure prise en charge des adolescents et les impératifs d'une prévention efficace passent par une organisation structurée au niveau départemental,

Considérant qu'il est nécessaire de permettre aux professionnels investis dans le secteur de l'adolescence de partager leurs analyses, de mettre en synergie leurs compétences spécifiques et de coordonner leurs actions,

Considérant la nécessité de créer une structure neutre facilement identifiable par les adolescents, permettant de répondre rapidement à leurs besoins spécifiques et de les orienter éventuellement vers d'autres structures spécialisées si nécessaire,

Considérant que les activités de cette structure se développeront grâce à une réelle participation étroite de ses membres, en vue d'apporter la meilleure réponse aux besoins des adolescents,

Considérant que les missions de la Maison des Adolescents répondent à des objectifs inscrits dans le cahier de charges national des maisons des adolescents tels que : faciliter l'accès au droit, accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives, mener des actions de prévention des risques sanitaires

Article 1 : Objet de la charte de la Maison des Adolescents des Hautes Alpes

Labellisée au niveau national, la maison des adolescents des Hautes Alpes a pour objet d'accueillir, d'informer et d'orienter, le cas échéant, les adolescents et leur famille. Elle propose un accueil gratuit, confidentiel sur des plages horaires souples et adaptées. Elle offre la faculté de bénéficier de prestations dans le domaine de la santé, du social et du juridique et de tout service dont peuvent avoir besoin l'adolescent et/ou sa famille Elle a également pour vocation d'être un pôle ressource pour les professionnels et une structure partenariale de prévention. Son intervention s'inscrit en complémentarité avec les actions effectuées par les structures existantes, localement ou au niveau départemental.

La présente charte a pour objet de définir les principes de fonctionnement de la maison des adolescents des Hautes Alpes.

Article 2 : Principes de fonctionnement de la Maison des Adolescents des Hautes Alpes

Le fonctionnement de la Maison des Adolescents des Hautes Alpes prend appui sur une logique de travail en réseau. Le réseau se définit comme une coopération formalisée entre plusieurs structures ou personnes ayant pour objectif de contribuer à la définition, la réalisation, l'évaluation de l'offre de service effectuée dans le cadre de la maison des adolescents. Le réseau fonctionne selon une démarche d'adhésion volontaire décrite dans l'article 4 de la présente charte.

Le réseau est régi par des structures de pilotage, de coordination, d'interventions territoriales. Les orientations et les pratiques du réseau sont impulsées et contrôlées par un Comité de pilotage tel que défini par l'article 5.1de la convention constitutive du réseau. La qualité de l'accueil, de l'information, de l'accompagnement et de la prise en charge est garantie par la mutualisation des actions du réseau et par l'élaboration d'un processus qui débouche sur une prise en charge coordonnée, décliné dans un règlement intérieur La gestion départementale de la maison des adolescents a été confiée par convention à l'association des PEP 05.

Article 3 : Engagements des personnes adhérentes à la charte du réseau de La Maison des Adolescents

Quel que soit son statut, sa qualité, toute personne physique ou morale adhérente à la charte du réseau de la Maison des Adolescents s'engage à respecter les principes suivants :

1) Lors des interventions auprès du public accueilli
   - ✓ Placer le(s) bénéficiaire(s) au centre du dispositif ;
   - ✓ Observer les règles d'anonymat, de confidentialité et de gratuité
   - ✓ Respecter les choix de la personne
   - ✓ Observer les règles d'Ethique et de bonnes pratiques de la profession concernée, et des référentiels et protocoles adoptés par le réseau.

2) Lors des interventions auprès des membres du réseau ou au titre des prestations de la Maison des Adolescents :

   2.1) Sur le fonctionnement du dispositif et du réseau

   - ✓ Adhérer au principe de travail en mode concerté entre intervenants
   - ✓ Accepter le principe d'échanges et de partage d'informations
   - ✓ Mettre en commun les moyens utiles au développement des objectifs de la Maison des Adolescents
   - ✓ Participer aux réunions que celles-ci soient motivées pour l'examen de situations individuelles ou qu'elles soient organisées pour l'examen de questions d'ordre technique ou encore qu'elles concernent le fonctionnement du réseau.
   - ✓ Respecter le secret professionnel en fonction des règles de déontologie qui lui sont propres lors du partage de l'information concernant les bénéficiaires.

   2.2) Sur les prestations initiées par le réseau

   - ✓ S'impliquer dans les actions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et de prévention mises en œuvre par le réseau : dès lors qu'elles sont formalisées par convention
   - ✓ Utiliser et respecter les référentiels et protocoles de prise en charge validés par le comité départemental de pilotage ou de nature nationale.
   - ✓ Accepter de soumettre son activité dans le cadre du réseau, à une évaluation par rapport aux référentiels et aux objectifs poursuivis.
   - ✓ Porter à la connaissance des usagers tout document leur étant destiné.
   - ✓ Participer aux actions de formation.

Chaque membre du réseau s'engage à ne pas utiliser sa participation directe ou indirecte à l'activité du réseau à des fins de promotion, de publicité ou d'activité libérale.

Article 4 : Modalités d'adhésion au réseau de La Maison des Adolescents

La participation au réseau s'effectue sur la base du volontariat et du libre choix. Elle est effective dès signature d'une lettre d'adhésion impliquant le respect des termes de la présente charte. Pour les personnes morales ou les professionnels dépendant d'une personne morale, l'adhésion sera réputée acquise dès signature de la personne dûment habilitée. Les participants auront la faculté de se retirer du réseau par simple lettre adressée à la coordination du dispositif, moyennant un préavis de trois mois.

Article 5 : Principes régissant les contributions effectuées dans le cadre de La Maison des Adolescents

Les membres du réseau peuvent apporter leur contribution sous forme de participation financière, mise à disposition (personnel ; biens immobiliers matériel ou 'équipements), Ces dernières feront l'objet d'une valorisation financière dans le budget de fonctionnement du dispositif et seront conventionnées. Les intervenants du réseau se voient proposer des actions d'information, et de formation, permettant ce mode de travail concerté et l'utilisation des outils, protocoles et référentiels du réseau.

Les structures de la Maison des Adolescents

Le comité départemental de pilotage

Composition

- ✓ Madame la Déléguée Départementale de l'ARS ou son représentant
- ✓ Monsieur le Président du Conseil Général ou son représentant (à confirmer)
- ✓ Monsieur le Directeur du Département de la Cohésion sociale et des Politiques de solidarité ou son représentant
- ✓ Messieurs les Directeurs des Centre Hospitalier du CHICAS, Embrun, Briançon, CHS Laragne ou leur représentant
- ✓ Monsieur Le Procureur de la République ou son représentant
- ✓ Monsieur Le Président du Tribunal de Grande Instance ou son représentant
- ✓ Monsieur L'Inspecteur d'Académie ou son représentant
- ✓ Madame la Directrice de la PJJ ou son représentant
- ✓ Monsieur Le Président de l'association des maires de France
- ✓ Madame La présidente de la CAF ou son représentant
- ✓ Madame La présidente de la MSA ou son représentant
- ✓ Monsieur le Président de la CPAM ou son représentant
- ✓ Madame La présidente de l'UDAF ou son représentant
- ✓ Monsieur Le président GIP Emploi Insertion Jeunes ou son représentant
- ✓ Monsieur le responsable des CISPD et CLSPD, Préfecture des Hautes Alpes ou son représentant
- ✓ Monsieur Le président des PEP 05 ou son représentant

Missions

- ✓ Détermine les orientations politiques de la maison des adolescents des Hautes Alpes
- ✓ Prend toute décision qu'il juge utile sur la mise en œuvre, le fonctionnement, la gestion
- ✓ Contrôle l'exécution du mandat donné au gestionnaire

Le comité technique départemental

Composition

- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants de l'ARS, du Conseil Général, Co présidents
- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants de l'hôpital Spécialisé de Laragne, Centre de Santé Mentale, Centre Infanto Juvénile, « Le Corto Maltese », PJJ, L'Union départementale des centres sociaux, Education nationale (inspection académique), service de Psychiatrie de Briançon, les Associations ADRESE et PEP 05

Missions

- ✓ Rend un avis sur toute question nécessitant une prise de décision du comité de pilotage
- ✓ Prend toute décision qu'il juge utile sur la mise en œuvre, le fonctionnement, la gestion dans le cadre de la délégation qui lui est donnée par le comité de pilotage
- ✓ Valide les méthodes et les supports nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du dispositif

La coordination départementale

Elle est assurée par la coordinatrice départementale

Missions

Au titre de la mission de coordination du réseau départemental de la Maison Des Adolescents

- ✓ Etablit la communication interne et externe au réseau
- ✓ Etablit la cartographie des acteurs
- ✓ Contribue à organiser, Co animer avec le coordonnateur territorial les réunions de réseau qui permettent d'assurer la cohérence des actions menées en direction des jeunes au niveau départemental et local
- ✓ Suscite l'entrée de nouveaux partenaires et gère les éventuelles sorties
- ✓ Organise les réunions d'échanges de pratiques avec les partenaires
- ✓ Assure la gestion administrative et budgétaire du réseau
- ✓ Assure le secrétariat général des comités de pilotage et technique
- ✓ Rend compte de l'activité à ces deux comités

Au titre de la mission de gestion du pôle ressources

- ✓ Met à disposition des informations actualisées sur les ressources présentes au niveau infra ou inter département
- ✓ Recueille les informations pertinentes auprès des partenaires
- ✓ Synthétise en collaboration avec eux, les moyens des différents acteurs
- ✓ Définit en lien avec les acteurs les moyens nécessaires au fonctionnement du réseau départemental et des réseaux territoriaux

Au titre de la mission d'observation des adolescents des Hautes Alpes

- ✓ Crée et gère l'observatoire sur les besoins des jeunes en lien avec les partenaires institutionnels ou territoriaux

Au titre de la démarche d'évaluation du dispositif et des formations des acteurs

- ✓ Elabore et met en œuvre le plan de formation annuel de la Maison des adolescents
- ✓ Assure le suivi et l'évaluation des pratiques mises en œuvre

L'antenne territoriale

Composition

- ✓ Madame ou Monsieur le responsable de l'antenne territoriale
- ✓ Mesdames et messieurs les partenaires ayant adhéré à la charte soit à titre personnel, soit à titre institutionnel

Missions

- ✓ Etre un lieu d'accueil et d'orientation repéré par les adolescents et leurs parents où toute problématique de nature médicale, relationnelle, sociale, éducative ou d'insertion de la plus simple à la plus complexe puisse être abordée,
- ✓ Assurer l'accueil et l'accompagnement des adolescents sur leur territoire géographique dans une logique d'accessibilité au plus grand nombre de jeunes
- ✓ Favoriser en tout lieu territorial l'accès aux soins
- ✓ Diagnostiquer les besoins et mettre place les orientations nécessaires en s'appuyant sur le fonctionnement d'un réseau local de partenaires et d'une instance locale de coordination et de régulation pour éviter les interruptions dans le suivi
- ✓ Exercer une veille sur la santé des adolescents et notamment en termes de repérage de la dépression
- ✓ Mettre en place des actions de prévention concertées sur leur territoire en direction des adolescents

Mise à jour : 02/10/2014

Objet : composition du **COMITE DE PILOTAGE MDA 05**

Affaire suivie par : Patricia FIVIAN - coordinatrice départementale MDA 05

- PREFECTURE DES HAUTES-ALPES	- Monsieur le Préfet - Monsieur le Directeur des services du cabinet
- PREFECTURE - Responsable CILSPD	- Monsieur le Responsable CILSPD
- CONSEIL GENERAL 05	- Monsieur le Président du CG 05
- ASSOCIATION DES MAIRES 05	- Monsieur le Président
- ARS PACA / DT 05	- Monsieur le Délégué Territorial 05 - Madame la Responsable Service d'Animation territoriale 05
- CHS Buëch-Durance (LARAGNE) - CH BRIANCON - CH EMBRUN - CHICAS	- Monsieur le Directeur - Monsieur le Directeur - Monsieur le Directeur - Monsieur le Directeur
- INSPECTION ACADEMIQUE 05	- Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- JUSTICE - TGI Gap	- Monsieur le Président du TGI - Monsieur le Substitut du Procureur
- JUSTICE - PJJ	- Madame la Directrice STEMO Alpes-Vaucluse - Madame la Responsable UEMO/PJJ
- CPAM	- Monsieur/Madame le(a) Président(e)

- **CAF**	- Monsieur/Madame le(a) Président(e)
- **MISSIONS LOCALES**	- Monsieur/Madame le(a) Président(e) Missions jeunes 05
- **UDAF**	- Madame la Présidente
- **ASSOCIATION PEP ADS**	- Monsieur le Président - Monsieur le Vice-Président chargé du secteur DEL (non conventionné) - Monsieur le Vice-Président chargé du secteur SMS - Monsieur le Directeur Général

Mise à jour : 20/09/2011

Objet : composition du **COMITE TECHNIQUE MDA 05**

Affaire suivie par : Patricia FIVIAN - coordinatrice départementale MDA 05

- PREFECTURE DES HAUTES-ALPES	Monsieur le Responsable CILSPD
- CONSEIL GENERAL 05	Monsieur le Chef de service Enfance et famille
- ARS	Madame la Responsable Service Promo-Santé-Addicto Madame la Chargée de projets Promo-Santé-Addicto
- CHS LARAGNE	Monsieur le Directeur / Dir des Soins
- Centre pédo-psy CORTO MALTESE	Monsieur le Cadre sup. de Santé
- CH BRIANCON	Monsieur le Directeur / Dir des Soins
- CH EMBRUN	Monsieur le Directeur
- CHICAS	Madame la Directrice Adjointe
- INSPECTION ACADEMIQUE 05	Service Santé Social IA(Doc, IDE, AS)
- JUSTICE - PJJ	Madame la Directrice STEMO Alpes-V Madame la Responsable UEME/PJJ
- CPAM	Monsieur le Directeur
- CAF	Monsieur le Directeur
- MSA	Madame la Responsable Action Sociale
- MISSIONS LOCALES	Madame la Directrice MJ 05 Madame la Responsable développement MJ 05

- JEUNESSE ET SPORT — Monsieur le Conseiller EPJ - DDCSPP
- UNION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX — Monsieur le Représentant
- UDAF — Monsieur le Directeur
- ASSOCIATION ADRESE — Monsieur le représentant
- ASSOCIATION PEP 05 — Monsieur le Vice-Prdt chargé du DEL
  Monsieur le Directeur Général

CSAPA SUD – A.N.P.A.A 05
CENTRE D'ADDICTOLOGIE DE GAP

Co formation Réseau MDA 05 :
« Jeux vidéo et réseau sociaux »
Jeudi 4 Décembre 2014

8h30- 9h00 : Accueil des participants.

9h00- 9h15 : Déroulement de la journée, cadre de la co formation

9h15- 10h15: Animation par Christian Prunster, LUDAMBULE
Se construire un avatar : fil conducteur de la Co formation

10h15- 10h45 : Les figures du risque

10h45-11h00 : PAUSE

11h00- 12h15 : Les Addictions : de quoi parle-t-on ?
Fonction et mécanisme des addictions
Fonction du symptôme

12h15-13h30 : Déjeuner

13h30-15h00 : Etude de situation

15h00-15h15 : PAUSE

15h15- 16h00 : ~~les Cyber–addictions~~ (pas eu le temps d'aborder !)

16h00- 16h30 : Conclusion de la journée
Projection pour la prochaine rencontre

SEMINAIRE UNIVERSITAIRE COMPLEMENTAIRE

SESSION 2014/2015

ENJEUX PSYCHOPATHOLOGIQUES DES PROCESSUS D'ADOLESCENCE AUJOURD'HUI

Pr Catherine JOUSSELME

Vendredi 10 octobre 2014 matin	- 1 : Présentation, retours d'expériences, choix des thèmes pour le séminaire
Vendredi 19 décembre 2014 matin	- 2 : Thème choisi par les stagiaires
Vendredi 13 février 2015 matin	- 3 : Thème choisi par les stagiaires
Vendredi 24 avril 2015 matin	- 4 : Thème choisi par les stagiaires
Vendredi 05 juin 2015 matin	- 5 : Thème choisi par les stagiaires

Intervenant : Dr Catherine JOUSSELME, Professeur des Universités Paris Sud (UFR Kremlin Bicêtre), Chef de service Fondation Vallée - Centre hospitalier de psychiatrie infanto-juvénile, 94 Gentilly
En présence d'une personne de l'équipe MDA 05

Horaires : 09H30 / 12H30

Lieu : Embrun - Espace Delaroche -Bâtiment La Manutention - **Salle Vauban (1er étage)**

Inscription : Séminaire réservé aux stagiaires ayant déjà suivi un séminaire initial dans sa totalité. Gratuit pour les participants, uniquement sur inscription à la MDA 05 avec le cas échéant, l'accord du chef de service. Chaque stagiaire s'engage à suivre le programme dans sa totalité.

(Il ne sera pas délivré d'attestation de formation – Uniquement une attestation de présence sur demande)

SEMINAIRE UNIVERSITAIRE INITIAL

SESSION 2014/2015

ENJEUX PSYCHOPATHOLOGIQUES DES PROCESSUS D'ADOLESCENCE AUJOURD'HUI

Pr Catherine JOUSSELME

Mardi 07 octobre 2014 Après-midi	M 1 : Développement psychoaffectif de l'enfant, questions de genre et développement de la sexualité
Mercredi 08 octobre 2014	M2 : Examens psychologiques de l'enfant et de l'adolescent M 3 : Les processus d'adolescence
Mercredi 17 décembre 2014	M 4 : Troubles alimentaires à l'adolescence M5: Anorexie - boulimie - obésité
Mercredi 14 janvier 2015	M 6 : Tentatives de suicide et suicide à l'adolescence, y compris suicide d'un parent
Mercredi 11 février 2015	M 7 : Psychoses infantiles et psychoses de l'adolescent
Mercredi 25 mars 2015	M 8 : Pathologies limites M9: Les nouvelles familles
Mercredi 22 avril 2015	M 10 : Maltraitances et traumatismes
Mercredi 06 mai 2015	M 11 : Maladies et handicaps à l'adolescence
Mercredi 03 juin 2015	M 12 : Les différents types de psychothérapies M 13 : Etudes de cas

Intervenant : Dr Catherine JOUSSELME, Professeur des Universités Paris Sud (UFR Kremlin Bicêtre), Chef de service Fondation Vallée - Centre hospitalier de psychiatrie infanto-juvénile, 94 Gentilly
En présence d'une personne de l'équipe MDA

Horaires : 10H00 - 12H30 / 14H00 - 16H30 - Déjeuner libre -

Lieu : Embrun - Espace Delaroche -Bâtiment La Manutention - **Salle Vauban (1er étage)**

Inscription : Séminaire gratuit pour les participants, uniquement sur inscription à la MDA 05 avec le cas échéant, l'accord du chef de service. Chaque stagiaire s'engage à suivre le programme dans sa totalité.

(Il ne sera pas délivré d'attestation de formation - Uniquement attestation de présence sur demande)

Les Maisons des Adolescents (MDA) sont des dispositifs de santé publique créés depuis 1999 sur le territoire français afin de favoriser l'accès à la santé pour les adolescents.

La MDA 05 est déployée sur le département au moyen de 9 lieux d'accueil ouverts à ce jour.

Il s'agit de lieux, anonymes et gratuits, d'écoute avec des professionnels, d'aide à l'accès aux soins et à la santé qui s'adressent aux adolescents ainsi qu'à leurs parents.

Il s'agit aussi d'un réseau de professionnels organisé autour de la santé de l'adolescent, dans une démarche dynamique de formation et de réflexion et d'actions communes et concertées.

Le service de coordination départemental de la MDA 05 est heureux de pouvoir renouveler l'expérience de cette grande rencontre annuelle des acteurs du réseau du département, ouvert sur le réseau national.

ACCÈS AU COLLOQUE :
Inscription obligatoire auprès de la MDA 05 par mail :
mda05.secretariat@lespep05.org

FRAIS D'INSCRIPTION :
20 € à régler par chèque à l'ordre de la MDA 05 au moment de l'inscription.

touche pas à ta vie

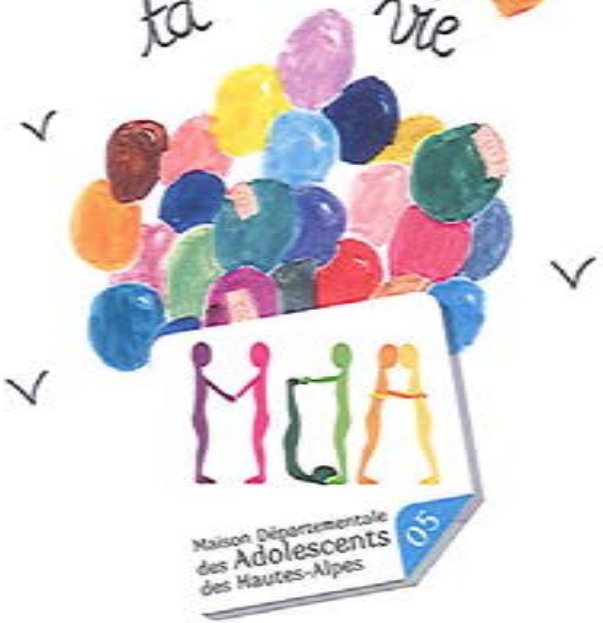

Maison Départementale des Adolescents des Hautes-Alpes 05

ORGANISATION MDA 05
Coordination Départementale
11 rue des marronniers
Bât. Les Hirondelles 3
05000 GAP
mda05.coordination@lespep05.org
04 92 56 05 56
Toutes les infos sur **www.mda05.fr**

Dessin élaboré en atelier d'art thérapie du centre de psychiatrie pour enfants et adolescents Le Carte Maltèse à Gap

Les PEP 05 La solidarité en action

MDA Maison Départementale des Adolescents des Hautes-Alpes 05

2ème Rencontres Adolescence
des Hautes-Alpes
Colloque
« Touche-pas à ta vie ! »

Jeudi 5 JUIN 2014

Salle de la Manutention
Espace Delaroche, Embrun

de 08h30 à 18h

La crise suicidaire chez l'adolescent

Pour ces 2ème **Rencontres Adolescence** des Hautes-Alpes, la MDA 05 vous invite à vous attarder, le temps de 3 journées (2 jours de formation suivies d'un colloque) sur le thème très difficile qu'est le suicide à l'adolescence.

En effet, les idéations suicidaires sont très présentes tout au long du processus d'adolescence. Chaque professionnel travaillant avec des adolescents doit cheminer pas à pas avec cette réalité. La **prévention du suicide** des adolescents et l'intervention en situation de crise suicidaire n'est pas seulement l'affaire des psychiatres. Les proches et les professionnels vivant ou oeuvrant à proximité des adolescents sont également bien placés pour s'en préoccuper et intervenir. Nous devons aussi apprendre à faire confiance à nos ressentis, nos intuitions pour aller à la rencontre de certains de ces adolescents, très en souffrance, tellement en souffrance qu'ils sont capables de la dissimuler, de nous faire croire que tout va bien.

Pour mieux comprendre ces phénomènes, nous reverrons avec C. HASLER et M. COSQUER les données épidémiologiques et ferons un retour sur la recherche-action nationale « Difficultés liées aux processus d'adolescence aujourd'hui » initiée l'an dernier sur le département, en partenariat avec l'INSERM et l'Université Paris-Sud.

Après le **temps pour penser** avec le Pr B. FALLISSARD et le Dr P. ALECIAN, nous passerons, avec J.-L. DOUILLARD, C. COTTE, P. DURBIANO et les intervenants du réseau au **temps pour agir** : comment faire, que faire, l'inventivité et la créativité peuvent-elles venir bousculer la prévention ?

→ **08h30 - 09H** : Café des participants

→ **09H - 09H30** : Allocutions d'ouverture

Madame Chantal EYMEOUD, Maire d'Embrun - Monsieur Jérôme VIEUXTEMPS, DT ARS 05 – Monsieur Christian BRUN, Président de l'Association territoriale Les PEP Alpes du Sud.

→ **09H30 - 09H45** : Introduction au colloque

Madame Patricia FIVIAN, Directrice du Service de coordination départementale du réseau MDA 05.

→ **09H45 - 10H30** : Le suicide de l'enfant et de l'adolescent : données épidémiologiques et Retours sur la recherche INSERM, en cours sur le département 05 :

« Difficultés des processus d'adolescence aujourd'hui » - Madame **Christine HASSLER**, Ingénieure Unité INSERM 669/ Cochin et Madame **Mireille COSQUER**, Psychologue au Pôle Universitaire Fondation vallée (94)

→ **10H30 - 11H30** : Tentatives de suicide dans l'enfance et l'adolescence : un problème de société ?

Pr Bruno FALLISSARD, Pédopsychiatre, Professeur de santé publique à la faculté de médecine Paris-Sud, Responsable de l'unité INSERM U669 (Santé mentale et santé publique).

→ **11H30 - 12H15** : **1.** Présentation d'une vignette clinique

Monsieur **Jean-François BECQUET**, Infirmier au centre d'accueil et de psychothérapie pour enfants et adolescents Les Isles à Laragne et écoutant MDA (antenne du Buëch) – Monsieur **Samir ABDELI**, éducateur de lien social de la Communauté de communes des deux Buëch – Madame **Patricia FIVIAN**, Infirmière et coordinatrice départementale MDA 05.

2. Discussion avec la salle

→ **12H15 - 13H30** : Pause-déjeuner

→ **13H30 - 14H30** : Le suicide d'un adulte référent

Docteur **Patrick ALECIAN**, psychiatre, psychanalyste (Société Psychanalytique de Paris) et coordinateur clinique de la MDA 94.

→ **14H30 - 15H30** : Cadre général de la prévention du suicide chez l'adolescent

Monsieur **Jean-Luc DOUILLARD**, psychologue clinicien et coordinateur du programme régional de Santé « Promotion de la Santé Mentale et Prévention du Suicide » en Charente Maritime.

→ **15H30 - 16H30** : La prévention du suicide de l'adolescent et du jeune adulte : le travail en réseau sur le département 05

Restitution des travaux de groupes sur la prévention et la prise en charge de l'adolescent suicidaire par les professionnels du réseau ayant participé à la formation des 02 et 03 juin, organisée par la MDA 05 sur ce thème.

→ **16H30 - 17H30** : Les « Rencontres créatives » : une prévention ?

Madame **Caroline COTTE**, interne en pédopsychiatrie, Fondation Vallée à Gentilly

→ **17H30 - 18H** : Présentation de travaux issus des Rencontres créatives 2014

Adolescents ayant participé aux ateliers « Rencontres créatives 2013/2014 avec Monsieur **Pierre DURBIANO**, artiste plasticien

→ **18H : POT DE CLÔTURE DU COLLOQUE**